



**UNIVERSITÉ PARIS-EST CRETEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)**

**PROCES-VERBAL**

**CONSEIL ACADÉMIQUE PLÉNIER**

**DU**

**LUNDI 23 MAI 2022**

**Parmi les membres du Conseil, étaient présents :**

M. DUBOIS-RANDÉ Jean-Luc, Président

Collège A dit « des Professeurs des universités » :

Mme ALLARD-POESI Florence

M. ANDUJAR Pascal

Mme CONDON Sylvie

Mme PELZ Elizabeth

M. ZIDI Mustapha

MME. LALEAU Régine partie à 14 heures 59

M.MATHIEU Claude

Collège B dit « des autres enseignants » :

Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY Alexandra

Mme DUPONT Lise

Mme GOUILLET DE RUGY Anne

Mme GUIHARD Marina

M. LAHALLE Thibault parti à 16 heures 00

Collège C

M. LEVREL Lucas

Mme. HARBELOT Isabelle

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS) :

M. COSTES Bruno

Mme FLEURY Murielle

Collège dit « des usagers » :

Titulaires

M. LOWENSTEIN Fantin

M. LE GALL Adrien

Collège dit « des personnalités extérieures » :

Titulaire

M. ALQUIER Daniel

**Parmi les membres du Conseil, étaient présents par procuration :**

Collège A dit « des Professeurs des universités » :

M. ALAMARGOT Denis (procuration donnée à M. ZIDI)

Mme BACHOUD-LEVI Anne-Catherine (procuration donnée à M. ANDUJAR)

M. FERRE Vincent (procuration donnée à Mme PELZ)

M. FUNALOT Benoit (procuration donnée à M. ZIDI)

Mme HANCOCK Claire (procuration donnée à Mme CONDON)

Mme LALEAU Régine (procuration donnée à M. MATHIEU à partir de 14 heures 59)

Mme PIRENNE France (procuration donnée à Mme ALLARD-POESI)

Collège B dit « des autres enseignants » :

M. LAHALLE Thibault (procuration donnée à Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY)

Mme LAIK Barbara (procuration donnée à M. LEVREL)

M. LEMONNIER FRANÇOIS (procuration donnée à Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY)

Mme PELTIER-LECULLEE Isabelle (procuration donnée à Mme CONDON)

Collège C

Mme CHAUVEL Séverine (procuration donnée à M. PELZ)

Mme FERRAT Emilie (procuration donnée à Mme GUIHARD)

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS) :

Mme GERME Gisèle (procuration donnée à Mme GOULLET DE RUGY)

Collège dit « des usagers » :

Titulaires

Mme ARASTE Anna (procuration donnée à M. LE GALL)

Collège dit « des personnalités extérieures » :

Titulaire

Mme HAMON Marie-Laure (procuration donnée à M. DUBOIS-RANDÉ)

**Parmi les membres de droit et les invités du Conseil, étaient présents ou représentés :**

- M. AMIRAT Yacine
- M. BERNARDINO Amilcar
- M. CERVELLE Julien
- Mme CIABRINI Sylvie
- Mme COLL Isabelle
- Mme DUPUIS Lisa Lou
- M. DURASTANTI Jean-Félix, Directeur de l'Épisen
- M. FROUTE Philippe
- M. GILBERT Simon
- M. GRANDE Daniel
- Mme HMAMOU Fadoua, DAJG
- Mme NYAMBEK-MEBENGA Francine
- Mme RAFFARIN Anne
- M. RIPOLL Fabrice
- Mme THORON Sylvie
- M. VALARCHER Pierre
- M. VIALFONT Arnold
- M. WAGENER Noé

## SOMMAIRE

---

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT .....	6
1.1 Point d'information du Président de l'Université.....	6
1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2021 .....	7
1.3 Bilan de la Fondation Upec .....	7
2. FORMATION ET RECHERCHE .....	15
2.1 Point d'étape : Projets de Graduate Programs.....	15
2.2 Point d'information : Maison des sciences de l'homme .....	23
2.3 Examen des dossiers du BQ-ER vague 2 et approbation des budgets alloués 29	
QUESTIONS DIVERSES .....	46

*La séance est ouverte à 14 heures 07 sous la présidence de M. DUBOIS-RANDÉ.*

## **1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT**

### **1.1 Point d'information du Président de l'Université**

**M. le Président.** – [*l'enregistrement commence en cours de prise de parole*] ...premier Cac de l'année universitaire. En point d'information, pour vous dire qu'on a signé l'accord d'entrée dans l'Université européenne Aurora. Cela s'est passé à Innsbruck récemment. J'y étais avec Martin SCHWELL qui porte aujourd'hui le [inaudible 2-0 :34] Europe, Florence ALLARD-POESI qui portait finalement aussi les couleurs de l'UPEC, notamment sur l'impact de la recherche, entre autres, parce que nous avons fait une conférence dessus. Et puis, du côté DGS, Marie GARAPON et Ilyas KENADID. En tout cas, c'est une belle aventure qui démarre, avec neuf universités recherche. On est la dixième. Et on a été particulièrement bien accueillis, avec vraiment des conditions de travail et des perspectives où on retrouve les valeurs de l'Upec : diversité, développement durable. C'est quasiment d'ailleurs une projection d'université engagée telle qu'on l'avait définie avec Erasme. Les deux projets vont donc pouvoir s'accompagner ensemble, et on est attendus sur pas mal d'idées, la convention citoyenne, par exemple, a été particulièrement appréciée, etc. Donc c'est un point intéressant.

Sur le plan des informations – on a demandé à Bruno PETEY-GIRARD de venir nous exposer la Maison des sciences de l'homme. Le bâtiment est aujourd'hui financé. Il se situe dans le quartier de l'Échat, comme attendu auprès d'un quartier arbre de vie qu'on avait défini. La tour est un peu moins haute parce que le Covid est passé par là et que les bureaux sont moins d'actualité qu'ils ne l'étaient il y a quelques années. On a obtenu un petit peu par un biais tout à fait imprévu 6 millions supplémentaires parce que 2024, on doit lâcher dans la Marne, et qu'on avait fait passer le message au Préfet de Région qu'il nous manquait de l'argent. Il a entendu cela et il a profité de ce début de levier pour proposer à Laurent CATHALA, au GPSEA, d'épurer la Marne pour que des nageurs puissent barboter pendant les jeux Olympiques. On a obtenu 6 millions supplémentaires pour cela, ce qui permet quand même de poser les bases d'un bâtiment qu'on avait longtemps souhaité, qui est un bâtiment dans lequel sera la Maison des sciences de l'homme. On l'abordera.

Voilà, c'était les deux informations essentielles que j'avais à vous dire et je vais passer la main à Mustapha.

## 1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2021

**M. ZIDI.**– Bonjour à tous. Nous allons suivre l'ordre du jour de ce dernier Cac plénier, comme l'a indiqué le Président. Après ces points d'information concernant la rubrique « Vie de l'établissement », des choses habituelles. On a d'abord l'approbation du PV qui concerne la séance du 16 décembre 2021. Ce PV a été mis sur le SharePoint. Je ne sais pas si vous avez eu le temps de l'examiner, de le relire en tout cas, éventuellement de faire des propositions de correction. Moi je l'ai fait, à titre personnel. Sinon, est-ce qu'il y a des remarques ou des observations concernant ce PV, dans son contenu ? Non ?

Ce que je vous propose, c'est de passer au premier élément de vote concernant l'approbation du PV du 16 décembre. On va d'abord vérifier si on a le quorum. Fadoua ou Simon – l'autre Simon.

**M. DEMERET.**– Le quorum est bon.

**M. ZIDI.**– Le quorum est bon. Et lire peut-être les procurations.

**M. DEMERET.**– M. ALAMARGOT a donné procuration à M. ZIDI, M. FUNALOT a donné procuration à M. ZIDI, M. ZAIDAN a donné procuration à M. DUBOIS-RANDÉ, Mme HAMON a donné procuration à M. DUBOIS-RANDÉ, Mme PELTIER-LECULLÉE a donné procuration à Mme GOULLET de RUGY, M. BOYER a donné procuration à Mme GOULLET de RUGY, M. ALQUIER a donné procuration à Mme ALLARD-POESI, Mme PIRENNE a donné procuration à Mme ALLARD-POESI, Mme ARASTE a donné procuration à M. LE GALL, Mme HANCOCK a donné procuration à Mme CONDON, Mme KABUYA a donné procuration à M. GACHOWSKI, M. FERRE a donné procuration à Mme CHAUVEL, Mme BACHOUD-LEVI a donné procuration à M. ANDUJAR, Mme GERMÉ, mais avec procuration à Mme d'ANGLEMONT de TASSIGNY, Mme FERRAT donne la procuration à Mme GUIHARD et M. LOWENSTEIN a donné procuration à M. DESŒUVRE.

**M. ZIDI.**– Merci. Le quorum étant atteint, je vous propose de passer au vote concernant l'approbation de ce PV du Cac plénier du 16 décembre 2021. Qui s'oppose ? Procurations contre ? Qui s'abstient ? Procurations abstention ? Donc adopté à l'unanimité.

**Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.**

## 1.3 Bilan de la Fondation Upec

**M. ZIDI.**– Le deuxième point – je ne compte pas les points d'information du Président – concerne, pour cette rubrique « Vie de l'établissement », une présentation-bilan de

la Fondation Upec, puisque, comme vous le savez, cette structure a été mise en place depuis maintenant plus d'un an. On s'était engagés à revenir vers le Cac plénier pour présenter l'avancement de la construction de cette structure, puisque pas mal de choses ont été faites. On a demandé à Véronique DEBORDE, la Directrice de la Fondation, qui est là, de venir nous présenter ce bilan d'un peu plus d'un an, au travers d'une présentation qui a été mise sur le SharePoint également.

**Mme DEBORDE.**– Bonjour à toutes et tous. Merci de cette invitation à vous dresser un bilan à un peu plus d'un an de création de cette fondation partenariale. J'étais intervenue, de mémoire, en octobre dernier devant cette même instance pour poser les grands jalons. Là, nous sommes en mesure de revenir sur une année pleine de fonctionnement, à savoir 2021.

Je vous rappelle les grands objectifs de cette fondation partenariale, créée début janvier 2021, qui sont :

- d'accompagner le développement et le rayonnement de l'université ;
- de porter les valeurs d'université engagée Upec au cœur des transformations sociales et environnementales ;
- de structurer, bien entendu, les relations partenariales de l'Upec avec ses partenaires du monde socioéconomique ;
- et, bien entendu, de développer ses ressources propres au profit de projets d'intérêt général.

Je rappelle aussi que cinq fondateurs se sont unis pour créer cette fondation au côté de l'université (BNP Paribas, une grande banque partenaire historique de l'université ; le groupe Thalès ; l'Agefiph ; le Conseil départemental 77), qui se sont engagés à mobiliser des ressources sur cinq ans de 1 545 000 euros pour financer le plan d'action pluriannuel de la Fondation. Nous sommes en mesure de pouvoir commencer les discussions avec le Conseil départemental du Val-de-Marne, qui se montre intéressé à rejoindre le cercle des fondateurs à compter de l'an prochain.

Je rappelle aussi que la Fondation est une structure indépendante, avec un Conseil d'administration où l'Upec est majoritaire dans le collège des fondateurs. Elle est administrée par un Bureau réunissant quatre représentants des fondateurs, plus des représentants de l'université. Les instances de la Fondation fonctionnent tout à fait régulièrement, puisqu'il y a eu trois réunions du Conseil d'administration au cours de l'année passée et huit réunions de Bureau depuis la création. L'Upec a souhaité aussi mettre en place une instance, le comité de projet de la Fondation, réunissant une douzaine de représentants de l'université, représentatifs des différents domaines de

l'université, pour suivre les activités de la Fondation, évaluer ses projets et, à terme, pouvoir piloter des appels à projets quand la Fondation sera en mesure de lever des financements non ciblés sur des projets et que des fonds seront disponibles pour financer des projets « blancs ».

La Fondation porte une vision qui est complètement en phase avec celle de l'université (Upec université engagée), qui prend tout son sens, notamment aussi dans le cadre du déploiement du projet Erasme, à savoir construire ensemble une société plus juste et plus éclairée. Nous avons identifié quatre thématiques phares pour nourrir cette vision :

- le handicap ;
- une thématique autour de l'environnement-santé-société ;
- un sujet autour des entreprises et des professionnels de demain ;
- des actions de solidarité étudiante.

Nous avons déjà formalisé une dizaine de projets, dont certains ont déjà pu se déployer grâce à des levées de fonds dédiées qui ont été organisées.

En termes de chiffres clés – je suis désolée, l'affichage n'est pas terrible avec le format PDF, mais je pense que vous pouvez à peu près voir le slide show –, nous avons collecté, sur le plan d'action pluriannuel, un peu plus de 600 000 euros et nous avons, au cours de l'année 2021, reçu des dons et des promesses de dons à hauteur d'un peu moins de 650 000 euros, pour financer essentiellement deux projets sur lesquels je vais revenir tout à l'heure. En 2021, nous avons encaissé un peu moins de 300 000 euros de dons hors le plan d'action pluriannuel déjà concrétisé avant 2021, 290 000 euros auprès des entreprises et 4 000 euros auprès de donateurs particuliers. Nous comptons aujourd'hui huit mécènes entreprises engagés sur nos projets et une vingtaine de donateurs particuliers qui soutiennent les projets.

Nous avons donc trois projets déjà lancés et financés :

- la chaire « Handicap, emploi et santé au travail », dont j'avais déjà eu l'occasion de vous dresser les grandes lignes à l'occasion du dernier Cac, mais qui ; là, démarre vraiment son programme d'activité – j'y reviendrai plus en détail tout à l'heure– ;
- un programme autour du soutien à l'entrepreneuriat étudiant pour accompagner des projets sur cette thématique, déployée au sein de la MIEE de l'Université ;

- enfin, sur le volet de la solidarité étudiante, deux fonds d'urgence : un fonds d'urgence crise sanitaire, qui avait été lancé au cœur de la crise sanitaire, et, plus récemment, un fonds d'urgence dédié sur l'accompagnement à l'accueil des étudiants ukrainiens en exil, en complément des actions déployées par l'université.

S'agissant des activités de la chaire, je vous rappelle qu'aujourd'hui, on a six mécènes engagés, et même 7, je suis désolée, parce qu'on est en train de signer une dernière convention :

- Malakoff Humanis ;
- Thalès ;
- Onepoint, un cabinet de conseil en transformation numérique ;
- 5discovery, une start-up qui déploie des activités autour des edtech, la réalité virtuelle appliquée à des activités pédagogiques ;
- Handiprint, le futur partenaire dont nous allons signer l'entrée très prochainement, une imprimerie au statut d'entreprise adaptée ;
- le FIP et l'Agefiph, qui sont les organismes collecteurs des contributions des entreprises pour promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap.

Donc nous avons levé, sur la période 2020–2023, un peu moins de 700 000 euros en mécénat. Le projet est aussi financé par une partie des fonds du plan d'action pluriannuel, puisque deux de nos cinq fondateurs sont des organisations particulièrement intéressées par cette thématique handicap et emploi, à savoir Thalès et l'Agefiph, et nous avons, en 2021, déjà encaissé 200 000 euros sur ces contributions. En 2022, ce sera à peu près le même montant.

Nous avons mis en place la gouvernance du projet dans le cadre d'une chaire de mécénat portée par des financements sous forme de don. Un comité de pilotage réunit les mécènes et des partenaires, des personnalités qualifiées qui vont approuver le plan d'activité pluriannuel proposé par la titulaire de la chaire, en l'occurrence Karine GROS. Le comité de pilotage s'est réuni deux fois en 2021 et se réunit prochainement fin juin 2022. Au côté de ce comité de pilotage, un comité opérationnel se réunit plus régulièrement. Il réunit l'ensemble des équipes de recherche impliquées dans la chaire.

La chaire travaille sur trois axes :

- la formation des personnes en situation de handicap et le collectif de travail ;

- un autre sujet autour du maintien en emploi et de la prévention de la désinsertion professionnelle ;
- enfin, une troisième thématique autour de la santé et de la qualité de vie au travail.

Les fonds de la Fondation, pour rentrer un petit peu dans les détails organisationnels, sont collectés par la Fondation, puis délégués à la faculté de santé, qui est la composante porteuse de la chaire. La chaire exécute donc ses dépenses et s'organise au sein de la faculté de santé en termes de gestion administrative et financière.

Je ne reviens pas sur les actions 2021 parce que j'en avais déjà parlé dans cette instance la dernière fois. On a eu un premier volet de lancement et de communication autour de la chaire, qui était un objet un peu nouveau – très nouveau, même – dans l'université. C'était la première charte de mécénat qui était lancée. Nous espérons que c'est le début d'une longue série. Beaucoup d'actions d'animation ont été réalisées autour du quatrième trimestre 2021 : des colloques, la publication d'un ouvrage. La dynamique de la chaire autour de ses partenaires a permis de mobiliser des partenaires privés autour de la réponse à l'appel à projets défini. Nous venons d'apprendre que, pour le projet déposé par l'Upec, qui embarque aussi des partenaires de la chaire qui vont le cofinancer, la chaire a été lauréate de cet appel à projets Deffinum. Les DU référents handicap ont bénéficié aussi de financements complémentaires issus des ressources de la chaire pour être notamment digitalisés. Plusieurs productions d'outils pédagogiques utilisés dans le cadre de ces DU ont pu être financées avec les fonds de la chaire.

Sur 2022, c'est là où le programme de travail va vraiment se déployer, puisque la chaire n'a démarré, finalement, que mi-année 2021, le temps que nous concluions l'ensemble des conventions de partenariat. L'ensemble des actions a été votée au comité de pilotage du tout début d'année 2022. Quatre contrats doctoraux vont pouvoir être financés sur les fonds levés dans le cadre du mécénat. Il existe un projet d'attribution d'une bourse d'excellence autour de la thématique IA appliquée à la prévention de la désinsertion professionnelle, les sujets de retour en emploi. Il va y avoir un recrutement pour seconder la titulaire de la chaire sur toutes ses activités de pilotage des actions, des projets, etc.

Sur le sujet communication, un site web dédié va être lancé et des actions d'animation et de déploiement des DU sont aussi programmées. Tout cela a été validé par le comité de pilotage réuni début 2022 et Karine GROS, la titulaire de la chaire, dont l'organisation est en projet pour avant mi-juin, présentera en détail devant les

membres du Comité de projet les activités scientifiques de cette chaire. Voilà pour la chaire. C'est le premier projet phare de la Fondation.

Le deuxième concerne le développement des actions de soutien à l'entrepreneuriat étudiant au sein de la MIEE. Nous avons eu un don d'une grosse PME du territoire, l'entreprise Septodont, dont l'activité principale est de fournir des produits pharmaceutiques à destination des praticiens dentaires. C'est une PME implantée à Saint-Maur, mais qui se déploie au niveau mondial avec des implantations dans de nombreux pays. C'est le leader mondial de la pharmacopée à destination des dentistes.

Par sa fondation d'entreprise, le groupe Septodont a souhaité accompagner l'égalité des chances et l'innovation entrepreneuriale à l'université, et a fait un don à la Fondation de 250 000 euros, permettant notamment le financement d'un programme de bourse Upec Entrepreneurs, qui accompagne les étudiants entrepreneurs – donc bénéficiant du statut d'étudiants entrepreneurs – va permettre de financer des soutiens à ces étudiants qui font leurs stages sur leur projet entrepreneurial, pendant leur période de stage, pour leur donner un accompagnement financier, ou en année césure, ou, à l'issue de la diplomation, qui veulent se consacrer, lorsqu'ils sont diplômés, à leur projet entrepreneurial. Le mécène a souhaité consacrer 90 000 euros sur trois ans à cette action et nous avons commencé à attribuer les premières bourses dès ce premier trimestre 2022.

Le mécène s'est aussi engagé à financer le FabLab de l'Upec, qui devrait voir le jour d'ici la fin de l'année dans le périmètre de la MIEE. Ce projet est financé par d'autres sources, mais a besoin de financements privés pour boucler son financement. Le don de Septodont permettra l'achat d'équipements pour ce FabLab. Tout ce projet rentre dans l'axe thématique « entreprises et professionnels de demain », pour accompagner l'innovation entrepreneuriale à l'université.

Un tout petit point sur comment nous sommes organisés sur le pilotage de ce dispositif de bourse. Un comité de sélection a été mis en place, avec des critères de sélection, bien entendu, autour de la qualité du projet entrepreneurial, de la situation financière des candidats, et aussi de l'adéquation du projet avec les valeurs portées par l'Upec, la Fondation Upec et le mécène autour du développement durable, de la RSE, etc. Il existe toujours un volet RSE aux projets qui sont soutenus. Donc nous avons aujourd'hui attribué quatre bourses sur le premier semestre 2022 et nous aurons une prochaine commission à la rentrée pour continuer ces attributions. Voilà.

Dernier point sur les actions financées sur l'axe solidarité, puisque la Fondation est aussi là pour accompagner les étudiants en difficulté et œuvrer au cœur des

vulnérabilités. Nous avons créé – je vous l'avais dit la dernière fois – un fonds d'urgence au cœur de la crise Covid pour attribuer des aides aux étudiants sur le volet du logement, étudiants qui avaient perdu leur job étudiant, qui avaient des difficultés à assumer les dépenses liées au logement. La Fondation permet de manière très agile de pouvoir, sur identification des situations d'urgence de la commission d'action sociale de l'Upec, intervenir en soutien aux situations vis-à-vis des plus fragiles. Vingt-sept bourses ont été attribuées depuis la création de ce fonds d'urgence en 2021, et deux associations étudiantes ont aussi été dotées d'une subvention pour déployer des projets pour lutter contre l'isolement social. Plus récemment, la Fondation Upec a accordé à une association, qui s'appelle l'ESS Club, qui œuvre sur le territoire val-de-marnais pour ouvrir des espaces de coworking équipés dans les quartiers dits « un peu sensibles », qui permettent aux étudiants en situation de télétravail de pouvoir être accueillis dans de bonnes conditions. La Fondation Upec a donc accordé, sur cette ligne de crédit, 5 000 euros à cette association, dans le cadre d'un programme « 1 000 places pour réussir », qui permet d'offrir aux étudiants de l'Upec des passes pour accéder à ces espaces de travail.

Plus récemment, nous avons lancé une action de collecte en ligne sur le sujet de l'Ukraine, de manière assez classique, comme l'ont fait à peu près toutes les fondations universitaires et partenariales en France, pour collecter des fonds et abonder les actions déployées par l'université pour venir en aide aux étudiants ukrainiens. Il y avait un projet d'accueillir entre 50 et 60 étudiants ukrainiens au sein de l'Upec dans des dispositifs dédiés, et la Fondation est là pour pouvoir venir en relais sur des aides aux logements, etc. On a commencé à collecter en ligne. On a collecté un petit peu moins de 1 000 euros. Ce n'est pas génial, mais cela permet déjà de dire qu'on fait quelque chose sur ce sujet-là. Voilà sur 2021.

Dans les perspectives 2022, on a éventuellement la possibilité de se positionner, dans le cadre du nouvel appel à projets « développement des ressources des établissements d'enseignement supérieur », sous le volet du mécénat. C'est encore à l'étude pour avoir des financements complémentaires permettant de déployer des activités plus amples sur le sujet. Il y a bien entendu le programme Erasme, dans lequel la Fondation Upec trouve toute sa position et sa crédibilité pour accompagner ce projet de construction de l'université engagée au côté de ses partenaires. La Fondation Upec sera forcément un acteur majeur dans la mise en place de ce dispositif de relations partenariales élargies avec le pool des partenaires de l'université, qui va se structurer dans le cadre de la mise en place d'Erasme. L'élargissement du cercle des fondateurs est bien entendu l'un de nos projets avec le CD 94, qui est plus qu'en cours d'approche puisque les premières sollicitations ont été faites aujourd'hui.

L'idée aussi est de pouvoir, de manière un peu plus systématique, identifier les projets de chaires et accompagner les porteurs de projets de chaires dans l'ensemble de l'Upec pour pouvoir faire remonter des projets et pouvoir financer d'autres projets de chaires sur le modèle de la chaire Handicap. Bien entendu, tout cela s'inscrit dans une démarche de coopération plus globale avec le monde socioéconomique et les entreprises, où la fondation est un des outils, mais qui doit s'inscrire dans le cadre d'une structuration plus globale de l'Upec avec les entreprises. L'ai-je fait assez rapidement ?

**M. ZIDI.**– Très bien ! Merci Véronique, pour cette présentation...

**Mme DEBORDE.**– Je suis à votre disposition.

**M. ZIDI.**– ...qui permet effectivement d'avoir ce premier bilan au bout d'un an, avec, parce qu'il faut quand même le préciser, un an qui a été difficile, en particulier dû à la situation sanitaire, qui n'a pas permis nécessairement d'avoir des relations fortes, je dirais, avec l'entourage – quand je dis entourage, c'est-à-dire le milieu socioéconomique, les collectivités, qui souvent avaient d'autres préoccupations dues à ce problème sanitaire. Mais ce qu'on peut dire quand même, c'est qu'au bout d'un an, cette fondation est bien lancée. On a des projets clairement identifiés, d'autres qui vont arriver et qui sont en réflexion. De toute façon, on est vraiment dans une démarche positive au travers de cet outil qu'est la Fondation, outil pour toute la communauté de l'Upec, encore une fois. Merci pour cette présentation.

Est-ce que vous avez des questions pour Véronique ? Et Arnaud peut aussi répondre, puisque, comme vous le savez, Arnaud est le trésorier de la Fondation. Donc les chiffres, il connaît bien.

**Mme DEBORDE.**– En tous les cas, je vous invite à me contacter si vous avez toute question, tout projet ou toute initiative... Madame ?

**Mme PELZ.**– Sur les fonds qui sont un peu plus que 1,5 million, combien vient de l'extérieur et combien est donné par l'Upec ?

**Mme DEBORDE.**– 435 000 euros donnés par l'Upec, le reste à l'extérieur, sur cinq ans. Le plan d'action, c'est 2020–2024. Les partenaires fondateurs extérieurs sont engagés à hauteur de 50 000 euros par an sur cinq ans, à l'exception de BNP Paribas, qui est engagé à hauteur de 50 000 euros en année 1 et de 77 500 euros de l'année 2 à l'année 5. Le ticket d'entrée minimum pour être partenaire fondateur et donc pouvoir accéder statutairement au cercle des fondateurs, avec un siège au Conseil d'administration, etc., c'est ce ticket d'entrée, ce qui est à peu près la moyenne pratiquée par les fondations.

**M. ZIDI.**– Oui ?

**Mme PELZ.**– Et les sommes dont vous parlez pour les différents projets, donc du mécénat, cela s'ajoute ?

**Mme DEBORDE.**– Complètement. Ce sont des fonds qui ont été levés sur présentation de projets dédiés. Donc c'est en complément, tout à fait.

**Mme PELZ.**– Vous levez les fonds sur projet dédié.

**Mme DEBORDE.**– Exactement, tout à fait.

**Mme PELZ.**– Et les 12 membres du CEA ? J'ai cherché sur Internet, je ne les trouve pas. Ils sont cachés ? Connus ?

**Mme DEBORDE.**– Ils sont tout à fait connus et pas du tout cachés. Il y a 19 membres au total : 12 membres dans le collège des fondateurs, donc 8 représentants Upec, 1 représentant de chacun des fondateurs extérieurs et, en plus, nous avons un collège des personnalités qualifiées. Vous avez, sur le site de la Fondation Upec – malheureusement, je ne suis pas connectée là, donc je ne vais pas pouvoir vous montrer –, dans « Nos instances », la liste des administrateurs de la Fondation. On le mettra sur le SharePoint en complément avec le slide show, si vous voulez.

**M. ZIDI.**– D'autres questions ? Non ? Merci encore, Véronique, pour cette présentation.

**Mme DEBORDE.**– Avec plaisir.

## **2. FORMATION ET RECHERCHE**

### **2.1 Point d'étape : Projets de Graduate Programs**

**M. ZIDI.**– Je vous propose de passer à la deuxième rubrique pour ce Cac plénier, à savoir « Formation et recherche ». On va aborder le premier point, qui est aussi un point d'étape concernant les projets de Graduate Programs, dont on a déjà parlé. Là, il s'agit de vous présenter l'état des lieux, puisqu'on était sur un rétroplanning qu'on vous avait présenté voilà quelque temps, et Alexandra va nous présenter cet état des lieux. C'est pareil, c'est un diaporama qui est sur le SharePoint. Non, il n'est pas sur le SharePoint ? Il faudra l'y mettre.

**Mme Alexandra.**– Je prie les élus de bien vouloir m'en excuser. Il arrivera dès la fin de la séance. Merci.

Juste pour vous remettre dans le contexte de ce qu'étaient ces Graduate Programs : ce sont des formations de master et de doctorat qui doivent être adossées en fait à

des thématiques d'excellence qui sont portées par les équipes de recherche de notre université. Ces Graduate Programs doivent permettre d'avoir pour l'Upec d'avoir une énorme visibilité à l'international, de montrer des actions assez différenciantes, tant au point de vue régional que national, et bien sûr international. Cela doit nous permettre d'attirer et de garder les meilleurs étudiants qu'on a à l'Upec, mais aussi d'attirer les étudiants de l'extérieur et de favoriser le décroisement entre les disciplines, entre les domaines d'activité, tout en valorisant le développement pédagogique et en favorisant des travaux de recherche originaux.

Ces Graduate Programs doivent aussi permettre de répondre à des besoins en emploi actuels et futurs. À l'heure actuelle, nous vous présentons six Graduate Programs. Vous allez voir qu'ils sont à des niveaux de maturité et de validation différents. Nous avons quatre parcours types et deux DU, qui sont portés par différentes composantes. Ces six Graduate Programs envisagent une ouverture en 2022. Pour 2023, nous avons d'autres projets. Certains vous avaient déjà été annoncés, comme par exemple Remede, Art'Enact ou celui qui porte sur les enjeux juridiques et politiques du numérique, mais également celui portant sur la thanatologie.

Ces quatre derniers, on aura l'occasion de vous en parler ultérieurement. Ce que je vais vous montrer aujourd'hui, c'est l'état d'avancement des six autres, en commençant par le Graduate Program Itet, qui est porté par l'AEI et l'Épisen.

### **Graduate Program Itet**

Ce Graduate Program « International Transition and Enterprise of Tomorrow » est adossé à deux mentions de l'AEI :

- la mention « Administration et échanges internationaux » ;
- la mention « Commerce international ».

Il aura également des liens avec les trois diplômes d'ingénieur portés par l'Épisen.

Ce Graduate Program se déroule sur le M1 et le M2, en formation initiale et en contrat pro. L'effectif envisagé est à peu près d'une vingtaine. Un stage est obligatoire à l'international, d'une durée de quatre à six mois, et se déroulera soit dans des laboratoires de recherche, soit dans des entreprises. Des cours auront lieu soit sur Campus Centre, soit sur Saint-Simon, donc à l'Épisen.

Les objectifs de ce Graduate Program sont de développer des travaux de recherche appliquée dans le thème de l'étude des transformations internationales du monde des affaires. Il permettra, comme beaucoup de Graduate Programs, d'inciter les étudiants à faire des thèses dans ce domaine-là et donc, pour celui-ci, des travaux de recherche

appliquée sur ces thématiques pour permettre aux futurs doctorants d'être les catalyseurs de changement organisationnel au sein des entreprises.

La particularité de celui, c'est qu'il fera l'objet de trois doubles diplômes, en lien avec les trois diplômes d'ingénieur portés par l'Épisen. Donc une petite architecture un petit peu différente puisque Master + diplômes d'ingénieur. Je vous ai listé également les trois laboratoires de recherche qui seront associés à ce Graduate Program. Celui-ci est d'ores et déjà passé devant la commission offre de formation (Cof), a reçu un avis favorable et a eu un vote unanime quant à sa création lors de la CFVU du 16 mai.

### **Graduate Program Matériaux du futur et gestion des risques entrepreneuriaux**

Le Graduate Program suivant, « Matériaux du futur et gestion des risques entrepreneuriaux », est porté par la faculté des sciences et technologies et associe également l'IAE. Au sein de la Faculté des sciences et technologies, il sera adossé à la mention chimie. C'est un M1 qui n'est ouvert qu'en formation initiale et qui touchera un effectif de 15 individus, avec un stage plutôt dans le domaine des sciences expérimentales, et des formations qui auront lieu soit sur Campus Centre, soit sur Thiais.

L'objectif de ce Graduate Program est de permettre à des étudiants d'acquérir des compétences en sciences expérimentales, principalement avec des capacités managériales en complément. C'est également un programme qui sera ouvert au doctorat.

Je vous ai également mis les quatre laboratoires en lien avec ce Graduate Program. Celui-ci a également fait l'objet d'un avis favorable de la Cof et a fait l'objet d'un vote unanime lors de la dernière CFVU.

Les Graduate Programs suivants sont à des niveaux de maturité un peu plus variés et sont encore en cours d'instruction.

### **Graduate Program Else**

Le Graduate Program « École socio-environnementale », dit Else, porté par l'École internationale des sciences politiques, sera adossé à plusieurs mentions de master :

- la mention « Sciences politiques » avec deux parcours : « Transformation socio-environnementale » et « Politique de santé et risques environnementaux » ;
- la mention « Pif » du Master 4, avec comme parcours type « Éduquer au développement durable et former à transformer les pratiques », nouveau parcours type qui a été validé cette année.

La petite particularité, c'est qu'il ne sera qu'en M2, avec un public d'étudiants pour la partie sciences politiques et un public en formation continue plutôt sur le master Pif, avec un prorata de cinq étudiants et cinq étudiants de formation continue.

Il n'y a pas de stage à proprement parler dans ce Graduate Program, mais, par contre, les stages se dérouleront dans les masters de rattachement. Vous voyez que la formation sera localisée sur le plus grand nombre de sites de l'Upec.

L'objectif de ce Graduate Program est de proposer des formations novatrices, pluridisciplinaires, en sciences humaines et sociales, baignées dans le domaine de l'environnement et de la santé. L'objectif est de mettre en synergie des réseaux d'intervenants académiques et professionnels à l'interface de la recherche et de l'action, et de faire de ces publics nouvellement formés le vecteur d'une nouvelle culture commune pour relever les défis de la transformation socio-environnementale. Un bon nombre aussi de laboratoires de l'Upec sont associés dans ce Graduate Program, vous en avez la liste sur ce diaporama.

Ce Graduate Program a subi quelques changements d'organisation puisqu'il était initialement pensé comme un parcours pédagogique. Finalement, ce sera un parcours type dont les derniers ajustements sont en cours en vue d'un passage devant la CFVU du 13 juin prochain pour une ouverture à la rentrée.

### **Graduate Program IA**

Le prochain Graduate Program touche à l'intelligence artificielle. Il est porté par la FST, avec bon nombre de composantes associées : la Faculté de sciences économiques et de gestion, les deux IUT, la Faculté de santé, l'École internationale de sciences politiques, la Faculté de droit et l'Épisen. Ce Graduate Program va être associé à quatre mentions :

- la mention « Optique, image, vision et multimédia » ;
- la mention « Économie appliquée » ;
- la mention « Droit du numérique » ;
- la mention « Politique publique ».

Il se décompose à l'heure actuelle en deux parcours :

- un premier parcours orienté autour de l'intelligence et santé-ville-environnement ;
- un deuxième parcours qui s'articule plutôt autour de l'intelligence artificielle et des sciences économiques, juridiques et sociales.

Les différents parcours vont se déployer autour de ces deux sous-Graduate programs.

Encore un peu de travail sur ce Graduate Program, puisque vous voyez que l'un des deux parcours est ouvert au niveau du M2, tandis que le deuxième est ouvert en M1 et en M2, en formation initiale pour le premier parcours, en formation initiale, puis en apprentissage sur le M2 pour le deuxième parcours, avec des effectifs autour de 16 pour le premier, autour de 10 pour le deuxième, qui se répartiront entre le M1 et le M2, avec des durées de stage qui sont encore assez variables et la présence d'un apprentissage pour le M2 sur le deuxième parcours. Nous souhaiterions avoir un peu plus d'harmonisation entre les deux parcours, ce qui implique que ce Graduate Program est encore en cours d'instruction. Les porteurs ont mis en place une série de réunions et un travail acharné, l'objectif étant évidemment de faire passer ce Graduate Program en CFVU pour le 13 juin. L'objectif de ce Graduate Program est de former des étudiants nationaux et internationaux autour de l'IA, en leur faisant étudier les deux principaux courants. Là, vous voyez qu'un très grand nombre de laboratoires de recherche de l'Upec sont impliqués.

Les deux prochains Graduate Programs ne sont pas des parcours types, mais ont opté pour une autre organisation. Ce seront des DU, donc des diplômes universitaires, qui sont d'ailleurs tous deux portés par la Faculté de lettres, langues et sciences humaines.

### **Graduate Programs Edi**

Le premier plan Graduate Programs s'appelle Edi, « Égalité, diversité, inclusion ». Il est porté par Karine BERGÈS, Sylvie CIABRINI et Francine NYAMBEK. Il sera adossé aux mentions de Master suivantes :

- la mention « Géographie, management et commerce international » ;
- la mention « Administration et échanges internationaux » ;
- la mention « Gestion des ressources humaines ».

L'objectif de ce Graduate Program est de donner des clés de compréhension aux enjeux de société liés à tout ce qui est inégalités, aux différentes formes de discrimination, des systèmes de domination qui s'exercent dans de multiples contextes, et de mettre en place des leviers à mettre en œuvre pour les combattre. Vous avez également mentionné ici les différents labos qui seront impliqués dans ce Graduate Program.

Là aussi, ce Graduate Program est en cours d'instruction en vue d'un passage devant la CFVU du 13 juin.

### **Graduate Program Patrimoine**

Le dernier Graduate Program, qui est également un diplôme universitaire porté par LLSH, porte le nom de « Patrimoine ». Il est porté par Nathalie GOROCHOV et Anne RAFFARIN. Il est adossé à deux mentions de Master :

- la mention « Histoire » ;
- la mention « Lettres ».

L'objectif est de pouvoir former les jeunes personnes qui rentreront dans ces Graduate Programs à différents domaines (humanité et numérique, langues anciennes, histoire des supports de l'écrit, histoire de l'art, muséologie, organisation et gestion des archives et des bibliothèques) sur deux ans, en lien avec les autres étudiants qui ne suivront pas le Graduate Program, et de permettre de travailler dans les secteurs de l'édition. Je vous rappelle que les Graduate Programs sont destinés à favoriser la recherche mais aussi à pourvoir les besoins en emplois immédiats et futurs. Les étudiants qui seront issus de ce Graduate Program pourront donc travailler dans le secteur de l'édition et ils pourront également passer des concours du patrimoine et des bibliothèques. Vous voyez également mentionnés sur cette slide les trois labos qui sont impliqués dans ce Graduate Program.

C'est tout pour cette session de Graduate Programs.

**M. ZIDI.**– Ce n'est pas mal. Merci, Alexandra, pour cette présentation. Jacques ?

**M. MOSCOVICI.**– Je voudrais juste signaler une petite erreur, qui a quand même son importance dans le Master « Matériaux ». Ce n'est pas en M1 mais en M2 que le parcours.

**Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY.**– Oui, exact !

**M. ZIDI.**– Donc, c'est corrigé, mais c'était bien noté. C'est bien du M2. Donc merci, Alexandra, pour cette présentation qui montre bien que, sur ces projets de Graduate Programs qu'on avait lancés maintenant voilà un certain temps, on est maintenant dans l'opérationnel puisque, pour certains d'entre eux, c'est parti. Cela va ouvrir à la rentrée 2002, avec encore une fois cet objectif interdisciplinaire, ce lien formation-recherche et je dirais même plus : décloisonnement des structures, que ce soit au niveau des laboratoires ou des composantes. On est vraiment dans cette démarche avec ces projets-là, qui vont vers ces objectifs. En tout cas, merci pour cette présentation.

Un autre aspect n'a pas été abordé, c'est le versant financement, puisque l'université s'est engagée à financer ces Graduate Programs, en tous les cas au travers d'un

certain nombre de budgets de fonctionnement, déjà pour l'amorçage, mais après aussi dans le récurrent : 30 000 euros par an – c'est acté –, et également des allocations de recherche, une par an et par Graduate Programs, avec un début dès cette année. On verra d'ailleurs sur l'autre.

**Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY.**– Cela fait trois allocations par Graduate programs.

**M. ZIDI.**– Avec une évaluation qui aura lieu en 2024–2025. Et bien entendu, à cela se rajoutent d'autres financements sur lesquels les porteurs de Graduate Programs peuvent s'appuyer. Je pense au BQR – on en reparlera tout à l'heure –, ou d'autres, des financements côté CR, professeur invité, etc. Donc là, on est vraiment dans une démarche de soutien forte pour ces projets, encore une fois, qui constituent une priorité pour l'université.

Le dernier calendrier, vous l'avez tous retenu, c'est le 13 juin, au niveau de la dernière CFVU de l'année, qui permettra effectivement de clore sur ces GP, qui ouvriront en 2022 pour l'immense majorité. Le reste des collègues ont choisi de reporter, de se prendre un petit peu de temps pour mieux affiner leur sujet, si je puis dire.

Est-ce qu'il y a des questions, des remarques ? Plein de questions, très bien. Lucas.

**M. LEVREL.**– Pour prendre l'exemple du GP « Matériaux », je ne sais pas si on peut revoir la slide, ce sera plus simple. C'est un peu lié aussi à la question du financement. Est-ce qu'il y a des mutualisations, par exemple, dans le Graduate Program, avec des UE du Master SGM (« Sciences et génie des matériaux ») ?

**Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY.**– Oui, effectivement. Une partie des enseignements est commune, et la partie managériale vient en remplacement d'autres UE qui n'auront pas lieu.

**M. LEVREL.**– Et là, il y a seulement les étudiants du GT qui suivent l'UE Management, c'est cela ?

**Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY.**– Oui. Sur la partie managériale, c'est partiellement mutualisé, avec des cours qui ont également lieu à l'IAE.

**M. LEVREL.**– Si c'est mutualisé, supposons que ce soit un étudiant qui vienne de la FST, qui ait fait une licence de sciences, comment est-ce qu'il va aborder une durée de master de management ?

**Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY.**– Une partie des cours seulement est mutualisée et une partie des cours est dédiée au Graduate Program. Pour le coup, le contenu pédagogique est adapté au niveau de ces étudiants-là.

**M. LEVREL.**– C’est ce qui nécessite d’être [inaudible 3-17 :50]

**Mme D’ANGLEMONT DE TASSIGNY.**– C’est le cas sur beaucoup de Graduate Programs. Tous ces Graduate Programs s’adosent sur des parcours types déjà existants, sauf pour les DU qui sont capables de vivre en autonomie et pour lesquels d’ailleurs je crois qu’il existe une possibilité de FC avec une vente au module envisagée justement dans le cadre de la pérennité du modèle économique.

**M. ZIDI.**– Elizabeth.

**Mme PELZ.**– Donc les allocations de recherche qui sont associées ne commencent qu’en septembre 2023.

**M. ZIDI.**– Non, 2022.

**Mme PELZ.**– Donc ce ne sont pas des gens qui sont sortis de ces projets.

**Mme D’ANGLEMONT DE TASSIGNY.**– Pas nécessairement.

**M. ZIDI.**– Pas nécessairement. Pour le démarrage, il faut bien impulser à un moment donné. C’est autour de la thématique du Graduate Program.

**Mme PELZ.**– Donc s’ils attendent [inaudible 3-18 :51] ils peuvent l’obtenir.

**Mme D’ANGLEMONT DE TASSIGNY.**– Exactement. C’est l’objectif, en fait. Ce sont des formations de master et de doctorat. Donc, pour le coup, on ne peut pas exclure qu’on ait un candidat qui vient de l’extérieur et qui candidate sur ce type de domaine-là et sur ce type de sujet. Il nous était difficile de l’exclure des bourses doctorales.

**M. ZIDI.**– Ce qu’on avait vu il y a quelques mois de cela, par la présentation d’ailleurs des porteurs de projets de Graduate Programs, c’est la mise en place d’un comité de pilotage autour de ces GP, qui sera amenée justement à gérer ce versant allocation de recherche supplémentaire, encore une fois, thématisée, où interviendra effectivement la phase sélective des candidats, même si, après, il y a le circuit école doctorale pour la validation et ensuite la CR pour l’aspect final. D’autres questions ? Non ?

**Mme D’ANGLEMONT DE TASSIGNY.**– Si tu permets, juste un petit commentaire. Je voulais juste saluer et remercier le travail de tous les porteurs de projets et toutes les personnes qui ont été associées de près ou de loin, y compris les équipes administratives et tous les gens qui ont évalué les dossiers, parce que ce sont franchement des dossiers relativement complexes par leur architecture. Il a fallu faire preuve d’ingéniosité, tant en termes de conception pédagogique que d’évaluation. Je pense que c’est important que tout le monde prenne conscience que ce n’est pas simple comme montage, mais cela va être de très beaux outils pour nos étudiants.

**M. ZIDI.**– Et ce qu'on peut également rajouter, puisqu'on en avait parlé aussi il y a quelque temps, c'est qu'il ne s'agit pas simplement de créer ces Graduate Programs. À un moment donné, il va falloir les suivre, les évaluer. Ce sera le rôle du futur Cac, qui permettra effectivement, au travers de sa commission d'évaluation, de voir comment ces Graduate Programs fonctionnent et peut-être des rééquilibrages à faire. On en saura plus en 2024. Ce sera plutôt à cette échéance-là qu'on sera amenés à évaluer ces Graduate Programs, mais cela se fera de toute façon. Merci Alexandra.

## **2.2 Point d'information : Maison des sciences de l'homme**

**M. ZIDI.**– Je vous propose de passer au deuxième point de l'ordre du jour concernant l'item « Formation et recherche ». Encore un point d'information, cette fois-ci sur la Maison des sciences de l'homme, qui vous avait déjà été présenté il y a quelque temps par Bruno. C'était au Cac, me semble-t-il, mais c'était dans les généralités. Donc là, on va être peut-être sur des choses un peu plus précises.

**M. PETEY-GIRARD.**– Un peu plus précises, je ne sais pas. Le projet était en sommeil, finalement, pour des raisons pratiques. Dès le départ, nous avons considéré qu'une Maison des sciences de l'homme, c'était avant tout une maison et que c'était donc des murs et un lieu où il était possible d'accueillir les chercheurs se consacrant à un certain nombre de thématiques. Il y avait un certain nombre de projets.

Or l'année dernière, au printemps dernier, le projet d'installation au sein de l'arbre de vie de la MSH est plus ou moins – plutôt plus que moins – tombé à l'eau. Il m'a semblé inutile à ce moment-là de réunir les chercheurs, réunir les directions des différentes unités de recherche, à la fois de l'Upec mais également de l'École des ponts et de l'École vétérinaire, puisque nous sommes à trois autour de ce projet. Dans l'incertitude, j'ai préféré attendre et avoir des certitudes sur les murs avant de réfléchir à ce qu'on allait mettre dedans, même si on le sait déjà assez largement.

J'ai appris la semaine dernière que cette situation immobilière, bâtementaire, se débloquent, ce qui va permettre de relancer les choses, de reprendre les contacts – j'ai eu la nouvelle la semaine dernière seulement, donc je me réveille moi-même –, reprendre contact avec l'École des ponts et l'École vétérinaire pour faire un point. Je vous donne quelques éléments – des rappels.

Une MSH, c'est avant tout un outil au service d'une recherche, dont on a pu préciser un certain nombre de facettes. J'ai rencontré tous les directeurs de composantes de l'Upec. J'ai rencontré les Directions en recherche de l'École vétérinaire et de l'École des ponts. J'ai rencontré des collègues de l'École des ponts qui travaillent à cheval sur les SHS et les sciences dites « exactes » ou « dures, comme l'on veut, qui constituent – et il faut bien avoir cela en tête – le point d'entrée incontournable de la création

aujourd'hui d'une MSH. La dernière MSH créée, c'est Paris-Saclay, en 2015, et tout tourne autour de sciences de l'environnement, sciences-santé-SHS. Donc c'est extrêmement englobant. Cela modifie sans doute, pour ceux qui sont dans la grande tradition des MSH fondées par BRAUDEL dans les années 1960, avec une entrée qui était histoire, philo, littérature. On n'est plus du tout dans cette perspective-là, quand bien même cette perspective existe toujours au sein des MSH. Elle n'est pas écartée, mais elle n'est pas le point d'entrée qui est privilégié dans la dernière charte des MSH, qui a trois ans maintenant.

Donc un outil. Ce sur quoi on est assez tombés assez d'accord dans les discussions – quand je dis : « on », c'est parce que c'est quelque chose de collectif ; j'avais un certain nombre d'idées, j'ai beaucoup écouté, puis j'ai vu les intersections –, c'est que finalement, avoir un nouvel outil n'a de sens qu'à partir du moment où c'est un outil dont on a besoin. Donc identifier ce qu'étaient éventuellement, dans l'organisation globale de la recherche qui caractérisait nos trois établissements, des angles morts. Parmi les angles morts identifiés, la préparation nécessaire au dépôt de projet d'ampleur. C'est quelque chose qui apparaît dans tous les cas. Une MSH sur le mode incubateur, finalement, avec des projets qui s'inscrivent à l'intérieur de très larges programmes, et des projets qui laissent une très grande liberté aux chercheurs. Finalement, ce que la MSH permet, c'est la rencontre de différents chercheurs qui se réunissent autour d'un projet, dans des axes souples et extrêmement accueillants, pour finalement faire des propositions et avoir les moyens – qui ne sont jamais colossaux, dans la plupart des MSH, à quelques exceptions près – de ces réunions, de ces rencontres, qui ne sont pas forcément absolument négligeables. C'est le point fort qui ressort des différentes rencontres que j'ai pu avoir avec les personnes dont je parlais tout à l'heure.

Ce qu'il va falloir faire maintenant, c'est d'une part reprendre contact avec les deux autres établissements, avec leur direction recherche. Les différentes directions de l'établissement doivent également se réunir maintenant. Jusqu'à maintenant, on est restés au niveau recherche, mais ces différentes directions doivent se réunir, peut-être à un niveau un peu plus englobant, pour voir comment nous nous engageons dans cette création commune, pour contacter de manière officielle – beaucoup de choses ont été faites de manière officieuse – d'une part le CNRS, puisque c'est le CNRS qui est impliqué pleinement dans les MSH, via deux de ses instituts : le réseau des MSH. J'ai eu l'occasion de rencontrer les directeurs de MSH, mais le réseau lui-même reste à contacter. Sur la dynamique santé, il faudra également rencontrer l'Inserm, mais [incompris 3-28 :02]. Cela me semble quelque chose d'incontournable, étant donné ce qu'est notre maillage de recherche.

Je pense que nous avons une bonne opportunité à saisir dans l'originalité de ce dont nous disposons en recherche, pour le faire dialoguer. La base de la recherche, le fondement des recherches en MSH, c'est non seulement d'appliquer les SHS, mais surtout d'être pluri- ou plutôt inter- ou transdisciplinaire. C'est la base, dès l'origine des MSH. C'est un élément absolument indispensable. Voilà le calendrier.

On a un an de retard, il faut le dire tout simplement. Il me semble qu'à l'automne, il sera possible de réunir un représentant de chacune des différentes unités de recherche des labos des trois établissements, autour d'axes qui se dessinent, mais qui sont encore à préciser pour certains d'entre eux, puisque l'on doit non seulement prendre en compte nos forces, mais aussi ce qui existe déjà. Nous ne pouvons pas faire doublon avec d'autres établissements, et en ayant une conscience exacte – cela me semble indispensable – de ce que sont nos forces. Elles existent, mais il me semble qu'il faut les placer au bon niveau. Lorsque vous regardez ce que sont les budgets de Saclay pour sa MSH par rapport à ce que sont les budgets de la MSH Paris Nord, ce n'est même pas comparable. C'est-à-dire que l'environnement général de chaque MSH conditionne ce que la MSH peut être, aussi bien en forces de recherche qu'en moyens.

On en est là pour le moment. Les choses reprennent vie. Elles étaient bien lancées. Tous les collègues que j'ai rencontrés m'ont dit à quel point un tel projet pouvait être utile à partir du moment où il ne faisait pas doublon. Si les choses existent déjà, c'est un petit peu inutile. Il y a beaucoup de travail encore à effectuer, mais cela peut être un élément qui apporte à notre recherche ce qu'elle n'a pas justement, permettant de la dynamiser d'une manière nouvelle.

Tout ce que je vous dis vous semble peut-être assez vague et assez flou. Je n'ai pas voulu reprendre ce que j'avais dit auparavant. C'est un point d'étape. Le Président avait déjà tout dit. Le point d'étape principal, c'est qu'on continue. Les deux autres établissements, par ailleurs, vont sans doute désigner quelqu'un pour m'accompagner. Jusqu'à maintenant, c'est moi qui ai réuni les uns et les autres, mais là, on arrive à un stade où je ne puis porter la chose seul. Je n'ai pas cette ambition-là. Merci.

**M. ZIDI.**– Merci beaucoup, Bruno. Avez-vous des questions sur le programme, sur l'avancement ? Pas à ce stade ? Anne-Lise.

**Mme HUMAIN-LAMOURE.**– Si on conçoit la MSH comme incubateur aux grands projets, quid des axes stratégiques ?

**M. PETEY-GIRARD.**– Justement.

**Mme HUMAIN-LAMOURE.**– Ce qui était fait pour cela.

**M. PETEY-GIRARD.**– Tout à fait. Là, c'est quelque chose que j'avais rappelé lors de la réunion précédente, lors de la présentation que j'avais faite, c'est un des points auxquels il faut réfléchir, mais c'est une réflexion de la Direction de l'université et de son équipe présidentielle. Je vous rappelle que, lors des élections en 2015, le projet de MSH qui était alors en cours a été abandonné. C'est un projet qui unissait l'université de Marne et l'Upec – Upem et Upec. Le projet a été abandonné. À ce moment-là, en lieu et place de ce projet, ont été mis en place des axes stratégiques de l'établissement, qui font l'objet d'un certain nombre de financements. Ces stratégies ont comme particularité, c'est une des différences – mais tu as tout à fait raison, Anne-Lise, d'y insister – d'être incluses dans les dynamiques propres de l'établissement en termes de décision de choix de projets. Projets retenus, non retenus : cela passe par les instances de l'établissement. La MSH n'a pas d'autonomie juridique, ce n'est pas une personne juridique, mais elle est indépendante dans les choix qu'elle fait. On dépose des projets, ils sont retenus ou non. On est à côté.

Sur un certain nombre d'axes, il y aura sans doute des recoupements. C'est un fait et c'est tout à fait logique puisque, finalement, les axes stratégiques peuvent apparaître comme étant un moyen de se substituer à un projet sur lequel, finalement, on revient. Il y aura sans doute, en revanche, sur certains de ces axes, des enrichissements liés à l'apport des autres établissements. C'est aussi quelque chose qu'il faut prendre en compte. *Quid* des axes stratégiques au sein de l'Upec, étant entendu, je le reprécise, que la MSH telle qu'elle est pensée pour le moment, et dans les propositions faites, ne se substitue en rien à la structure à l'intérieur de l'établissement. C'est-à-dire que les différentes équipes sont à l'intérieur des différentes facultés, rattachées à ces facultés, avec des budgets récurrents. Cela n'a aucun impact modificateur. L'apparition de la MSH n'a pas d'impact modificateur, mais c'est un choix véritablement. Parfois, les MSH ont un poids différent de l'organisation propre de la recherche au sein des établissements. Et tu as tout à fait raison, Anne-Lise, il existe un risque de superposition sur lequel la Direction de l'établissement devra trancher.

**M. ZIDI.**– Là, à ce stade, c'est trop tôt pour proposer quoi que ce soit.

**M. PETEY-GIRARD.**– Bien sûr.

**M. ZIDI.**– C'est-à-dire qu'il faut que le travail soit avancé davantage sur les axes de la MSH. Cela doit être une discussion avec les partenaires. Les partenaires eux aussi ont des axes. À partir du moment où ils rentrent dans une logique de MSH avec nous, cela signifie qu'eux aussi vont se retrouver face à ce problème de superposition.

Quant aux axes stratégiques de l'établissement, probablement connaîtront-ils aussi des aménagements, des bilans. Les bilans ont eu lieu, mais je veux dire qu'ils vont peut-être évoluer aussi en fonction aussi d'Erasmus. Je pense que pas mal de choses peuvent être de nature à ce que le cadre, sans se métamorphoser, parce que cela n'a aucun sens de tout bousculer, puisse évoluer.

**M. PETEY-GIRARD.** – Tout à fait. Et je rajoute une chose. Le terme « axe », je ne l'aime pas tellement. C'est celui qui est régulièrement utilisé, mais le terme « axe » me paraît un peu « puissance de l'Axe ». Je préfère « périmètre accueillant », finalement. Vraiment, il faut penser les choses comme étant des structures souples. Une seule structure souple peut être attractive et peut permettre de stimuler des choses qui ne sont pas forcément exactement dans les clous, mais qui pourraient rejoindre des clous, entre autres les clous de financement, à un autre niveau que les établissements.

En réalité, énormément d'autres éléments sont concernés par les potentielles superpositions et articulations. Il y a les Dim. Il y a globalement tous les gros projets au sein desquels une recherche existe. Or, les plus gros projets ont comme particularité d'impliquer des axes forts de notre établissement. À partir de là, on voit donc très bien qu'il va y avoir non pas des superpositions, puisque les méthodes de travail et les objectifs ne sont pas les mêmes, mais des recoupements qui sont assez évidents. Mais il est certain que pour les axes de l'Upec, leur histoire même explique le risque de recouvrement et la nécessité, à un moment ou à un autre, de faire des choix d'évolution, ou d'articulation simplement, de l'un par rapport à l'autre en fonction de l'apport d'un élément par rapport à un autre. On pourrait fort bien penser, en fonction de ce qui se dessine pour la MSH, que les axes stratégiques de l'Upec finalement aient un objet différent. On pourrait le penser pour plein d'autres choses. On sait par exemple que, dans notre établissement, au niveau de l'Inspé, il y a des appels à projets propres. Ce n'est pas propre à notre établissement, c'est pour tous les établissements qui sont intéressés par l'Inspé – c'est toujours l'Inspé ? J'ai toujours peur de rater un train dans les dénominations ! Les cinq établissements abondent un fonds pour des recherches qui peuvent paraître de peu d'ampleur, mais qui sont extrêmement dynamiques pour aller vers quelque chose d'autre. Si on considère qu'au sein de la MSH, notre potentiel de recherche et notre originalité de recherche, en termes de formation, méritent d'avoir leur propre périmètre, comment s'articulent les deux choses ? Il y a aussi une fédération autour des questions d'éducation. Comment s'articulent les choses ?

Un élément complémentaire, qui dépasse la question qui a été justement posée, c'est la capacité d'accueil des MSH. C'est-à-dire qu'une fédération peut être adossée à une MSH. Certains Dim (donc les domaines d'intérêt majeur régionaux) arrivés à échéance

se transforment, deviennent des Gis, deviennent autre chose. Et cette autre chose est adossée à la MSH. Toutes les MSH accueillent ce genre de structures.

**M. ZIDI.**– Il y a aussi Urban [inaudible 4–9 :13].

**M. PETEY–GIRARD.**– Oui, aussi. Qui est encore autre chose, qui est en parallèle. Les discussions ont justement été menées en parallèle avec, je pense – une philosophie, c’est un bien grand mot, je n’aime pas tellement le terme –, un mode de fonctionnement similaire. L’idée, c’est d’avoir quelque chose d’accueillant et que ce soit les chercheurs qui soient forces de proposition avec leurs projets, d’où l’idée d’avoir des espaces thématiquement désignés, ce qu’on appellerait, en bonne terminologie de recherche, des programmes au sein desquels peuvent s’inscrire des projets. Mais je ne suis pas absolument certain que tous les collègues fassent la différence entre un programme et un projet. Ce n’est pas du tout la même chose. L’originalité ne sera pas extrêmement fine au sein du programme. Elle pourra l’être, en revanche, dans ce qui viendra des chercheurs eux-mêmes, donc au niveau des projets qui s’inscrivent dans ces programmes. D’où l’importance de discussions en ayant bien en tête ce qu’est un programme, avec les différentes équipes de recherche, pour avoir quelque chose de large, pour utiliser un mot qui sert à toutes les sauces, d’inclusif, qu’on peut utiliser pour à peu près tout. Dans une université éclairée – j’ai vu qu’on était une université éclairée, donc on sera éclairés et inclusifs, l’éclairage permettant de trouver l’entrée pour l’inclusion. Je me moque.

**M. GILBERT.**– Merci infiniment, Bruno.

**M. ZIDI.**– Merci Bruno. Ah, il y a encore une autre question.

**Mme XXXX.**– J’ai une question, parce que cette MSH est attendue avec impatience depuis de nombreuses années en LLSH, puisque le premier projet est né en LLSH en 2010. Il a été abandonné en 2016, puis l’espoir a pu renaître en 2018–2019. On est d’accord qu’il faut une maison, mais la maison ne va être construite que dans cinq ou six ans. Est-ce qu’on va attendre cinq ou six ans pour la fondation de la MSH ou est-ce qu’il y a déjà un horizon de calendrier de fondation scientifique, disons, de cette MSH ?

**M. ZIDI.**– Peut-être que ce sera un peu plus tôt que cinq ou six ans. Peut-être que ce sera à l’échelle de quatre ans. Ce dont on a discuté avec Bruno, c’est qu’on puisse concevoir une animation scientifique avant même que tous les murs aient lieu et qu’on puisse déjà lancer des programmes.

**M. PETEY–GIRARD.**– Il ne faut pas oublier qu’à l’heure habituelle, toutes les MSH, à la réserve d’une seule qui est en train de se transformer, sont des USR. Une MSH, c’est

une USR, une unité de service. Une unité de service, finalement, c'est un outil. Globalement, c'est une DRV. C'est ce qu'offre une MSH. Une MSH à la fois finance un certain nombre de projets, de manière d'ailleurs assez modeste, sauf à Saclay – Paris–Saclay, ce n'est pas vraiment modeste, ou ils ont une idée de la modestie qui n'est pas forcément la nôtre. Et donc, à partir de là, je comprends parfaitement qu'on pourrait avoir des projets de recherche alors que les murs (les bureaux, les espaces d'accueil) ne seront pas encore ouverts, mais *quid* de la veille scientifique, de la gestion des fonds, *quid* des personnels qui font que c'est une USR. Pour le coup, c'est purement pratique. Je suis entièrement d'accord avec l'idée selon laquelle il est possible d'amorcer auparavant, parce qu'il est toujours possible d'avoir une gestion transitoire des fonds par une UFR.

**M. ZIDI.**– Mais cela a sa limite aussi.

**M. PETEY–GIRARD.**– Cela a ses limites, mais à partir du moment où c'est transitoire, c'est quelque chose qui est tout à fait envisageable. À partir du moment où les différents partenaires sont d'accord, il est sans doute possible de lancer, au niveau des différents périmètres, des différents axes, un appel à projets – c'est ce que font les MSH : on lance des appels à projets – et, de manière transitoire, de trouver un support de gestion financière de ces projets, des lieux d'accueil pour les réunions au sein de l'existant. De toute façon, il faut en passer par là si on ne veut pas attendre que le bâtiment soit effectivement opérationnel, ce qui pourrait effectivement être un petit peu regrettable. Cela repousse toujours. Les travaux, on sait quand cela commence...

**M. ZIDI.**– Merci Bruno.

### **2.3 Examen des dossiers du BQ-ER vague 2 et approbation des budgets alloués**

**M. ZIDI.**– Je vous propose, puisqu'il n'y a pas d'autres questions, d'avancer sur le dernier point de l'ordre du jour concernant l'item « Formation et recherche », à savoir l'examen des dossiers BQER vague 2. Lisa–Lou va nous rejoindre.

À titre introductif avant de voir les dossiers, pour rappel, l'université a dégagé 125 000 euros concernant le BQER, qui se répartissent en :

- 100 000 euros pour le BQER traditionnel, que vous connaissez ;
- 25 000 euros pour le BQER–I, à savoir le versant international. Si on se rappelle de ce qui s'est passé l'année dernière, nous avons un reliquat. L'idée, après échange avec le Cac, est d'utiliser ce reliquat pour des projets tournés vers l'international, mais toujours ayant ce lien enseignement–recherche ;

- les autres 25 000 euros concernent effectivement – je le mets dans le package BQER – le fonctionnement pour les axes stratégiques.

Lisa-Lou, vous me corrigez. Donc on arrive bien à une somme totale de 150 000 euros. En tous les cas, pour le Cac plénier, ce qu'on est amenés à gérer, au travers de cet appel à projets BQER ou BQER-I, c'est bien 125 000 euros.

Pour le BQER, donc, deux vagues, la vague 1, que nous avons examinée en décembre, et la vague 2, que nous allons examiner aujourd'hui, à laquelle va se rajouter la seule vague BQER-I pour cette fois-ci. Je ne sais pas si je suis clair, mais cela permet simplement de situer les différents appels à projets.

Pour rappel également, concernant la vague 1 BQER, celle que nous avons examinée en décembre, nous avons sept projets avec, pour certains d'entre eux, de fortes demandes et nous avons alloué 30 100 euros. Ce qui veut dire que, sur le versant BQER, pour cette vague 2, il nous reste 70 000 euros à peu près, sachant, encore une fois, que les 25 000 euros BQER-I, eux, n'ont pas été entamés puisqu'il n'y a qu'un seul appel à projets pour cette fois-ci. C'était simplement pour situer ce que nous avons à disposition et ce que nous allons discuter dans quelques instants.

Également pour information, la commission d'évaluation du Cac plénier s'est réunie il y a une quinzaine de jours pour examiner les demandes de cette vague 2 pour le BQER et les demandes du BQER-I. En termes de nombre de projets, pour la partie BQER, nous en avons quatre remontées de projets. Par contre, pour la partie BQER-I, nous en avons eu sept, ce qui fait au total onze projets que nous avons examinés lors de cette séance de la commission d'évaluation du Cac plénier.

Encore une fois, l'appel à projets avait été revu. On en avait discuté entre nous pour préciser un certain nombre de choses, en particulier les critères, déjà organisationnels, avec plusieurs composantes impliquées, plusieurs laboratoires impliqués dans un projet, avec bien sûr ce lien enseignement-recherche, puisque c'est la base du BQER. Force est de constater que, pour un certain nombre de dossiers que nous avons reçus à examiner, ceux-ci posaient problème puisque ces critères n'étaient pas respectés. On va vous présenter chacun de ces projets de façon succincte – on pourra rentrer dans le détail – avec les propositions faites par la commission d'évaluation du Cac en termes de financement. Vous allez peut-être trouver la commission d'évaluation sévère, mais, effectivement, lorsque cela ne rentre pas dans un critère ou dans plusieurs critères, c'est sûr que cela amène à discussion. Encore une fois, on a ces sommes qui ont été allouées, qui sont relativement importantes, mais il n'y a aucune obligation à tout dépenser, d'autant plus qu'on en a discuté avec le Président, avec Simon, qui est parti, et avec d'autres. Nous aurons

une proposition à faire concernant le reliquat, puisqu'il va y avoir un reliquat à la fin, si on part sur les propositions de la CE à l'issue de l'examen que l'on va faire ensemble.

Ce que je vous propose tout de suite, c'est de commencer par les quatre projets BQER. On va donc les reprendre un à un. Je rappelle le circuit. Ces projets sont quand même, en termes rédactionnels, relativement simples. Ce sont des fiches que vous connaissez. Malgré tout, on va vite s'apercevoir que, pour un certain nombre de dossiers, les choses ne sont pas nécessairement bien remplies, en particulier sur le versant budgétaire. Ces dossiers, qui sont relativement courts, je dirais, à rédiger, sont transmis au Sapas. Lisa-Lou les récupère. Ensuite, plusieurs phases se font souvent en parallèle. Si le projet concerne un ou plusieurs axes stratégiques, ce dossier est envoyé au comité d'animation de l'axe, ou des axes, stratégique(s) pour avoir un avis concernant le projet, et également, en termes d'expertise, deux membres du Cac restreint sont amenés à expertiser le dossier en question. Ce qui veut dire qu'à la fin, on a deux vues d'expertise pour ce dossier côté Cac restreint et côté axe stratégique, sachant encore une fois qu'un projet peut ne pas être concerné par un axe stratégique, puisque c'est ce qu'on avait décidé l'année dernière. On va être d'ailleurs dans ce cas-là pour l'un des projets.

Ce qui vous est présenté ici, c'est la synthèse des projets qui ont été déposés. On va les reprendre un par un. Je vais aller vraiment vite.

### **Projet BQER 1**

À savoir, le premier – on parle bien de projets BQER, encore une fois – est un projet intitulé « Université, arts et lettres dans l'Antiquité et jusqu'à la Renaissance » qui est porté par deux collègues de LLSH qui appartiennent aux laboratoires Lis pour l'une et – à chaque fois, je prononce mal le mot – CRHEC pour l'autre, avec aussi un partenariat extérieur du côté de Paris 2 Panthéon-Assas. L'axe concerné pour ce projet, c'est l'axe stratégique Spéf. Il s'agit ici d'organiser une université d'été ouverte sur un certain nombre de disciplines en lien avec la littérature, philosophie, histoire, anthropologie, histoire de l'art, etc. L'avis qu'on a eu de l'axe Spéf est favorable. Si l'on regarde également les avis des deux rapporteurs côté Cac :

- pour l'un – je vais à l'essentiel, bien sûr on peut regarder le détail si vous le souhaitez –, il a mis la lettre B, puisqu'il a remarqué qu'il y avait un manque d'information concernant le dossier ;
- pour le deuxième, il a considéré que le projet était excellent, puisque la lettre A, en synthèse, a été attribuée pour la note de ce projet.

C'est un projet, au niveau de son coût, de 4 533 euros – donc on n'est pas sur des sommes élevées –, avec un cofinancement de 1 372 euros. Ce qui est demandé au Cac, c'est de financer 3 161 euros, au travers de missions et de vacations administratives. Ce sont donc les items de financement qui sont proposés.

La commission d'évaluation du Cac – certains d'entre vous sont présents ici, vous me corrigez – a considéré que ce projet-là devait être soutenu à hauteur de 3 161 euros. Ce que je vous propose, c'est de balayer peut-être les quatre projets et ensuite on sera amenés à échanger.

### **Projet BQER 2**

Pour le deuxième projet, qu'on a l'habitude de voir au Cac, puisqu'il concerne la convention citoyenne étudiante. Il s'agit ici en fait d'organiser une journée d'étude sur les dispositifs délibératifs de la convention citoyenne étudiante justement, projet porté par une collègue de l'EEP, Émilie FRENKIEL (Lipha), Lolita RUBENS, de l'IUT Sénart-Fontainebleau (Lirtes), et Hajar EL KARMOUNI Épisen (IRG). Ce projet concerne deux axes stratégiques, SSE et NSP.

Le retour des axes :

- Pour l'un, l'avis a été défavorable. Si l'on regarde de près cet avis, ce qui est indiqué simplement, c'est que c'est un projet qui apparaît comme trop en amont du champ de l'axe SSE. A priori, ils considèrent que cela ne pointe pas dans les thématiques de l'axe pour qu'il soit soutenu par l'axe stratégique SSE.
- Pour le deuxième (NSP), l'avis est favorable.

Juste pour précision, cette journée d'étude est une journée d'étude bilingue, à la fois théorique et pratique, et qui va permettre, en tous les cas c'est ce qui est proposé dans ce projet, de rassembler un certain nombre de spécialistes de la délibération – ce sont sûrement des choses intéressantes – où les étudiants de master de l'EEP qui sont engagés dans cette convention citoyenne étudiante vont être mobilisés et participer.

Je reviens au retour d'expertise. On a, pour les experts du Cac restreint, deux retours :

- Un, qu'on va considérer comme bon – pas très bon, mais en tous les cas une bonne expertise –, a bien pointé que c'était dans la continuité de ce qui a été fait l'année dernière, puisqu'on avait déjà financé ce projet-là, sur d'autres aspects.

- Le deuxième expert a considéré que le projet était très bon, même s'il a pointé que les missions qui étaient demandées en termes de financement n'étaient pas explicitées. Il n'y a pas de précision sur le nombre, la nature, etc.

C'est un projet d'un coût total de 9 000 euros. Ce qui est demandé au Cac, c'est de financer la moitié, l'autre moitié étant cofinancée, donc 4 500 euros. Ce qu'on peut noter ici, c'est qu'effectivement, quand on a regardé la fiche financière et le descriptif, ce manque de précision concernant les missions. Ce que propose la commission d'évaluation du Cac, c'est donc de financer ce projet à hauteur de 2 250 euros. Donc, éventuellement, on pourrait revenir là-dessus, mais en tous les cas, c'est la proposition qui est faite, à cause de ces missions qui ne sont pas précises, en tout cas pas explicites.

### Projet BOER 3

Troisième projet, c'est un projet intitulé « Séjour d'études et de recherche à Rabat à destination d'étudiants de master ». On avait déjà vu cela côté école d'ingénieurs, de mémoire. C'est un projet où il s'agit :

- d'impliquer des étudiants dans le cadre de la participation de journées scientifiques à l'étranger. C'est au Maroc, puisque ce sont des journées franco-maghrébines ;
- de participer à des projets de recherche communs avec les étudiants de ce pays, et plus précisément les établissements partenaires – une université et deux écoles d'ingénieurs –, des visites de plateformes et des cours en commun sur place.

Ce projet, puisque c'est le débat sur la francophonie qu'on avait déjà eu, ne vise aucun axe, puisque lorsqu'on les fait passer par l'axe francophonie, il y a souvent un retour négatif. Chacun a sa définition de la francophonie, mais c'est ainsi. Donc aucun axe n'a été visé.

Pour les retours des experts du Cac :

- Un a mis entre A et A+ – c'est ainsi qu'on a compris les choses –, en insistant sur le fait que la demande financière est un peu élevée. On va voir pourquoi il mérite d'être soutenu.
- Le deuxième a considéré que c'était un bon projet et n'a rien signalé.

Effectivement, le coût total du projet, c'est 19 890 euros. Le cofinancement est de 4 500 euros, et le financement demandé 15 390 euros. Cela implique – je ne sais pas si je l'ai bien précisé – Épisen, l'IUT Sénart-Fontainebleau et deux laboratoires, Certes et BioTN.

Ce qui a été proposé par la commission d'évaluation, c'est de ne financer qu'une partie, en particulier 10 390 euros. Cela tombait juste puisque le directeur d'Épisen, qui était présent durant cette commission d'évaluation – et c'est vrai qu'il avait été pointé par la commission d'évaluation qu'il n'y avait pas de cofinancement côté Épisen –, s'est engagé à compléter. Est-ce qu'il peut le préciser ici ? Attention, tu es enregistré ! Mais il y a d'autres témoins, là. Jacques, t'es témoin.

**M. MOSCOVICI.**– Oui, il avait dit au moins 10 000 euros.

**M. ZIDI.**– C'était à six zéro, je crois. Non, mais tu ne peux pas, en fait, t'engager comme cela. En tout cas, ce sera proposé à la composante. Si la composante ne donne pas, il n'y aura rien. Ce n'est pas grave. Ils seront amenés à se débrouiller pour trouver le complément.

La cherté de ce projet, bien sûr, concerne surtout des billets d'avion pour les étudiants, puisqu'il y en a une vingtaine, je crois, qui seront censés partir. C'est le troisième projet. On y reviendra bien sûr s'il y a des questions.

#### **Projet BOER 4**

Quatrième projet, c'est un projet porté par l'Inspé, Faculté de droit, au travers des laboratoires Imager et Lirtes. Vous avez les noms des porteurs, normalement qui sont projetés. C'est l'axe Spéf qui est concerné. Le projet s'intitule « Favoriser la motivation et l'apprentissage des élèves vers l'autonomie dans le cadre de l'enseignement des programmes en langue ». Il s'agit en fait d'organiser une journée qui lie enseignement et formation pour créer des liens entre des praticiens locaux, enseignants des langues vivantes du primaire et du secondaire, venant de différentes académies (Créteil, Paris et Versailles), et des chercheurs et praticiens internationaux – il existe un versant international sur ce projet – spécialisés dans le domaine de l'autonomie. Cela implique un certain nombre de masters, en particulier les masters MEEF.

L'axe stratégique concerné, tout naturellement, est l'axe Spéf. L'avis est très favorable. Vous avez le descriptif de l'avis. Ce qu'on peut retenir, c'est qu'il est soutenu par le comité d'animation de Spéf. Pour les experts du Cac, de même, c'est très favorable :

- A pour le premier, rien à signaler ;
- A aussi pour le deuxième, même s'il pointe une absence d'information sur les collègues associés aux frais.

Le coût total du projet, qui n'est pas d'un montant très élevé, c'est 4 575 euros. Ce qui est demandé, c'est 2 025 euros. Le reste arrive en cofinancement.

Ce que propose la commission d'évaluation pour ce quatrième projet, c'est de le soutenir à hauteur de ces 2 025 euros.

Ce qui veut dire, quand on somme tout, qu'on est sur un budget qui est assez éloigné du reliquat BQER, à savoir ici, en ce moment, nous arrivons à 17 000 euros et quelques, alors qu'il nous restait 69 000 euros.

L'autre versant de l'appel à projets, le versant purement international, est prédominant au niveau des projets qu'on sera amenés à examiner. Comment souhaitez-vous procéder ? Est-ce qu'on discute sur ces quatre projets et ensuite on discute sur le BQER-I, ou sur l'ensemble, sachant que l'on peut passer de l'un à l'autre ? Je vous propose qu'on balaie tout et, ainsi, cela va aller plus vite.

Pour les projets BQER-I, comme je l'ai dit précédemment, nous avons eu sept projets déposés. Là, je ne vous cache pas que la commission d'évaluation a été relativement sévère, et on va voir pourquoi concernant ces demandes.

### **Projet BQER-I 1**

Nous allons commencer par le premier. Le premier concerne un projet qui s'intitule « Contribution à la création d'un réseau international pour le développement d'approches thérapeutiques innovantes en maladies rénales rares ». Il est porté par FST et FST d'ailleurs, puisque cela a été corrigé, mais deux laboratoires : ICMPE et IMRB. Il concerne l'axe stratégique SSE.

Il s'agit en fait plutôt d'invitation d'un chercheur spécialiste des maladies rares qui travaille sur de nouvelles particules de principes actifs liées à des procédés physicochimiques. L'objectif de ce projet est de constituer un réseau de laboratoires de recherche. Il est clairement dit que cette personne, qui va être invitée, interviendra dans un Master 2 qui est piloté par la Faculté de santé d'ailleurs.

Le comité d'animation de SSE a donné un avis défavorable puisqu'effectivement, ce lien enseignement-recherche, entre autres, n'est pas apparu premier, je dirais, y compris d'ailleurs sur la thématique en tant que telle du projet.

Pour les experts du Cac :

- Un plutôt bon (B+), même s'il est indiqué clairement que ce projet aurait dû plutôt être présenté dans l'AO professeur invité, qui est prévue vraiment à cet effet. C'est vraiment typiquement ce que nous finançons habituellement au niveau du Cac restreint. Également, la fiche financière n'est pas précise.
- Ce qui a posé problème au deuxième, même s'il a donné un avis très favorable, c'est le lien avec la pédagogie, qui est peu détaillé.

**M. GILBERT.**– C’est ce qu’on appelle en droit un détournement de procédures.

**M. ZIDI.**– Je ne sais pas si j’irais là, mais c’est vrai que cela a interrogé la commission d’évaluation, puisque si vous rappelez l’appel à candidatures, en tout cas l’appel à projets « Profs invités », on a eu du reliquat cette année. On a l’impression que les collègues ne sont pas au fait de ces différents appels à projets. On a eu une discussion en CE comme quoi effectivement, il y a peut-être un manque d’information, il y a peut-être trop d’appels à projets et les gens s’y perdent, mais cela n’empêche que si on veut garder l’esprit du BQER, ce projet-là, en tous les cas, est apparu à la commission d’évaluation comme étant en décalage, même s’il existe un intérêt scientifique derrière. Donc pour tout cela pour dire que la commission d’évaluation a proposé de ne pas financer ce projet-là, mais on pourra éventuellement revenir dessus et conseiller aux collègues de déposer un dossier dans le cas des « Profs invités ».

### Projet BQER-I 2

J’en arrive au deuxième projet où il s’agit d’une école d’été internationale – je suis allé regarder un peu plus dans le détail, parce qu’on a été assez curieux concernant ce projet-là – qui est de renommée, vraiment. On nous dit que pas mal de prix Nobel de physique sont passés par cette école d’été, qui a lieu aux Houches, donc en montagne. Tout cela, OK, c’est l’environnement. Par contre, comme on va le voir, un certain nombre de problèmes se sont posés concernant ce projet, porté par Martin SCHWELL, de FST Lisa et un de ses collègues allemands, d’Aix-la-Chapelle Allemagne. Déjà, vous voyez, première photographie, il n’y figure qu’une seule composante, un seul laboratoire et une seule personne. C’est la première chose qui a interpellé quand même la commission d’évaluation.

L’axe SSE, pour lequel était concerné ce projet, a donné un avis défavorable. Après, effectivement, c’est la dimension sociale qui n’intervenait pas, etc., et c’est ce que pilote aussi l’axe SSE. Cette école d’été, pour être un peu plus précis, c’est une école de physique qui a lieu en Haute-Savoie, aux Houches. C’est un centre de formation assez prestigieux. Ce projet qui a été déposé, c’est pour organiser cette école d’été, projet organisé par des enseignants-chercheurs de l’Upec – j’ai noté qu’ils sont trois – et participations d’étudiants (trois doctorants, en fait, du même labo du Lisa).

Pour l’évaluation des experts du Cac :

- Un a donné l’avis A-, en indiquant que la fiche financière n’était pas détaillée.
- L’autre a donné un excellent avis, puisqu’il a mis A+, rien à signaler.

Le coût du projet est de 32 500 euros. Ce qui était demandé au Cac, c'est un cofinancement de 4 150 euros. Donc, sans remettre en cause la qualité du projet, c'est ce qui est ressorti lors de la CE, il nous a semblé difficile de le financer de par les critères, qui n'étaient pas respectés. Ce qui est proposé, mais on pourra éventuellement y revenir, c'est de ne pas le financer puisque l'interdisciplinarité (interlaboratoires, intercomposantes), on n'est pas du tout sur des critères respectés.

### **Projet BQER-I 3**

Troisième projet aussi qui a été discuté et qui a interpellé la commission d'évaluation, c'est un projet qui s'intitule « Résistance aux États-Unis à la diffusion du principe de neutralité syndicale via les accords-cadres internationaux d'entreprises françaises », projet porté par la Faculté de droit, le LDP, FSEG et l'IRG. L'axe Tir était concerné. Il s'agit en fait, pour ce projet, d'une demande de financement pour une mission de recherche qui correspond en fait à deux séjours d'une dizaine de jours aux États-Unis. Donc c'est envoyer des gens aux États-Unis.

Le comité d'animation de l'axe Tir a donné un avis favorable, j'imagine au niveau de la thématique. Par contre, pour les experts du Cac :

- Le premier a mis un avis C, donc on peut considérer que ce n'est pas un bon avis, en pointant le fait que ces missions individuelles aux États-Unis soient vraiment quelque chose que l'on peut financer dans le cadre du BQER-I.
- Le deuxième a plutôt donné un bon avis – il y a souvent des choses différentes. Pour lui, le lien avec la formation est bien réel et mériterait par contre d'être un peu plus explicite.

Sur ce projet, dont le coût est de 9 007,20 euros, la demande de financement a été de 6 000 euros. C'est vrai que, quand on regarde la fiche financière, c'est pour des missions aux États-Unis. Encore une fois, ce sont des projets qui ne pointent pas nécessairement dans cette rubrique BQER, même s'il y a le « I » ici. Donc la CE vous propose de ne pas le financer.

### **Projet BQER-I 4**

Là, pour l'instant, on est sévères, parce qu'on est sur les trois premiers non financés. Cela va changer à partir du quatrième, puisque l'intitulé du quatrième est « Mobilités étudiantes et transformation de l'enseignement supérieur international pour une meilleure compréhension des mobilités sénégalaises et ouest-africaines ». Les porteurs SESS-STATS et Sophie BLANCHARD. Il y avait une erreur au niveau de sa composante ? Sophie BLANCHARD. Elle est Lab'Urba, elle.

**Mme XXXX.**– Non, elle est LLSH.

**M. ZIDI.**– LLSH, oui. Et le laboratoire ?

**Mme XXXX.**– Lab’Urba.

**M. ZIDI.**– Donc c’est Lirtes et Lab’Urba, on a bien les deux laboratoires. Il s’agit, dans le cadre de ce projet de séjours de recherche, qui sont programmés en 2022, et un colloque, en 2023, qui va permettre en fait de construire un réseau de partenaires internationaux en analysant des pratiques, des trajectoires d’étudiants africains. Laurent THÉVENET, qui est là aujourd’hui, pourra éventuellement intervenir sur ces projets, parce que tu les connais sûrement un peu mieux que nous. Mais ce qui ressort de l’expertise, que ce soit côté axe Tir concerné, c’est un avis favorable. Et pour le Cac et son expert – puisque le deuxième n’a pas rendu de rapport –, c’est un bon avis, puisque c’est la lettre A qui a été donnée.

De mémoire, ce sont plutôt des missions qui ont été demandées, de 5 011 euros, sur un budget total de 15 051 euros. Donc 5 011 euros sont demandés au Cac, et la commission d’évaluation vous propose de financer ce projet à hauteur de ces 5 011 euros.

#### **Projet BQER-I 5**

Nous passons maintenant au cinquième projet. Là, par contre, c’est un projet qui a bien été identifié dans le sens où il permet de participer au lancement d’un Graduate Program. Je rappelle qu’on avait modifié l’appel à projets pour que le BQER puisse financer ce type d’initiative. Ici, ce sont des journées de lancement du Graduate Program « Égalité, diversité, inclusion » (GP Edi), porté par les porteurs du Graduate Program que vous connaissez. Les composantes impliquées : LLSH, AE, Inspé ; les laboratoires Imager, Lipha, Lirtes.

L’axe Tir est concerné : avis favorable du comité d’animation de l’axe. Pour l’expertise du Cac, les deux experts ont retourné des avis très positifs pour les deux, sachant que le projet dans sa totalité, a un coût de 15 010 euros. Ce qui est demandé, c’est 6 300 euros.

Les demandes, ce sont des missions, puisque ce projet prévoit la programmation de deux journées et demie de conférences, de sessions, avec des gens qui vont être invités, les étudiants vont participer, etc. Cela permet de structurer le Graduate Program.

La commission d’évaluation vous propose de financer à hauteur de 6 310 euros, ce qui était demandé pour ce cinquième projet BQER-I.

### Projet BQER-I 6

Le sixième s'intitule « Consolidation de l'IRP Lafcus ». C'est de l'imagerie ultrasonore de milieux biologiques complexes à l'aide d'outils de type intelligence artificielle. C'est un projet qu'on avait déjà vu l'année dernière, de mémoire, qui est porté par FST Santé, laboratoires MSME et IMRB. Il s'agit d'organiser des journées avec des étudiants de master Mécanique, dans le cadre d'une collaboration franco-qubécoise. Laurent, je pense que tu connais bien aussi ce projet-là, puisque, *in fine*, il y a cet objectif de créer un LMI. C'est cela ?

**M. THÉVENET.**– Il existe déjà.

**M. ZIDI.**– Il est déjà créé ?

**M. THÉVENET.**– C'est l'IRP.

**M. ZIDI.**– C'est l'IRP, d'accord. Je pensais que c'était en cours de création. « Consolidation », je ne sais pas ce que cela veut dire. Donc il est créé. D'accord. Donc c'est bien, cela booste encore plus ce qui a été créé. Pour les avis, seul l'axe NSP était concerné. C'est un avis favorable, pointant bien la consolidation de ces collaborations franco-canadiennes. Pour les deux rapporteurs du Cac :

- Un qui est B. C'est vrai que sur le lien enseignement-recherche, même si les étudiants de master Mécanique vont être impliqués, cela aurait pu être un peu plus explicité. Mais on va considérer qu'on avait bien compris que c'était cela derrière.
- Pour le deuxième rapporteur, c'est A, donc c'est une très bonne évaluation.

Sur ce projet, dont le coût est de 32 900 euros, ce qui est demandé, c'est 5 400 euros, avec exclusivement des missions sur le Canada. Donc ce que propose la commission d'évaluation, c'est de financer ce projet à hauteur de ces 5 400 euros.

### Projet BQER-I 7

J'en arrive au dernier pour le versant BQER-I, ce projet 7 intitulé « Monter en compétences dans un cadre alliant formation et recherche dans le domaine des technologies pour la santé ». Le nom du projet est « Respire ». Juste pour situer ce projet, il avait été déposé l'année dernière et il n'a pas pu se réaliser pour cause de pandémie. D'ailleurs, on avait quelque peu alerté les porteurs de projet qu'il y aurait des difficultés à aller au Maghreb, voire même à aller au Vietnam, puisque c'était ce qui était concerné ici, en termes de collaboration avec ces deux pays. Cela n'a pas loupé : tout a été verrouillé d'un point de vue voyage. Ce projet a été redéposé cette année à l'identique – on a pu comparer les fiches. Quand je dis : « à l'identique », pas

tout à fait, puisqu'on a été surpris de ne pas voir un des porteurs ou copporteurs du projet de la vague de l'année dernière apparaître dans cette demande. Donc après échange avec Abdelhamid MELLOUK, puisque j'ai échangé avec lui, effectivement c'est un oubli. Il manquait Olivier MICHEL d'Épisen et LACL, parce que sinon, c'était un projet qui tournait autour d'un seul laboratoire. Donc les choses sont réglées de ce côté-là.

Ce projet, c'est l'organisation et aussi toujours la consolidation de réseaux de partenaires dans le cadre d'une organisation d'ateliers sous forme d'école d'automne, qui auront lieu fin 2022 à l'université d'Oran et encore à l'Hust – je crois qu'on appelle cela ainsi – d'Hanoï au Vietnam. Ce sont des missions d'enseignement et de recherche, avec aussi des étudiants qui participeront à ce projet.

L'axe NSP a donné un avis favorable Pour les experts du Cac, c'est B+ et B. Effectivement, lors des discussions durant cette commission d'évaluation, une question a été posée : pourquoi la Faculté de santé n'est pas impliquée dans ce projet, qui porte quand même sur des problématiques respiratoires ? C'est vrai que c'est une question qu'on peut se poser. De toute façon, c'est un bon projet.

Par contre, pour la partie financière, celle qu'on avait financée l'année dernière, c'était aux alentours de 2 000 euros et quelque. Cette année, ils nous demandent 7 000 euros sur un budget de 15 000 euros. Ce que propose la commission d'évaluation, c'est de financer une partie des missions, à savoir 5 000 euros sur les 7 000 euros.

J'ai bien résumé les choses, Lisa-Lou, pour les sommes, qu'il n'y ait pas d'erreur ? Ce qui veut dire que, pour cette tranche BQER-I, on est sur un budget proposé de financement de 21 721 euros. Donc on voit bien qu'il y a du reliquat. Peut-être avant de voir les chiffres et les montants, je pourrais vous résumer les sommes parce que j'ai refait les calculs aussi ce matin. Si vous voulez intervenir, poser des questions, si vous avez des observations, n'hésitez pas. Laurent, tu veux peut-être préciser sur la partie internationale ?

**M. THÉVENET.**– Oui, bonjour à tout le monde. Juste une remarque sur ces projets. Déjà, globalement de beaux projets. Je me réjouis qu'on puisse soutenir encore l'IRP là-dessus, parce que c'est quelque chose d'extrêmement important qui rentre dans la stratégie internationale de l'université. J'ai juste un point d'alerte sur les propositions qui sont faites, mais vraiment c'est un point de discussion. C'est sur ce fameux critère du nombre de personnes impliquées et de laboratoires ou de composantes impliqués. Je comprends que cette interdisciplinarité est extrêmement importante. Mais en fait, quand on regarde le projet dans le détail – je pense au projet

de Martin SCHWELL sur l'école d'été, qui est une université prestigieuse et qui implique également différentes personnes, certes du même laboratoire, mais différentes personnes – à juste titre, je pense que la commission a refusé de le financer, mais si on va voir le projet, par exemple, de Mme CHAUVEL sur le Sénégal, qui est aussi un beau projet, deux noms apparaissent, mais quand on voit le détail des actions, cela ne concerne en fait que la mission de Mme CHAUVEL. C'est-à-dire qu'on a l'impression que le deuxième nom est là juste pour dire qu'il y a deux personnes.

**M. ZIDI.**– Il y a des gens qui aiment bien ! [inaudible 5–25 :21]

**M. THÉVENET.**– Disons que sur le [inaudible 5–25 :23], cela m'embête. Finalement, il y a un projet individuel. J'ai l'impression que c'est quand même un projet individuel qu'on finance, et l'autre un projet, certes qui est assumé et porté par une seule personne, mais qui implique finalement toute une structure, tout un laboratoire, toute une équipe de recherche, et qui est importante à l'international puisque c'est cofinancé par l'Ufa, l'université franco-allemande, et il y a une importance. Après, je ne suis pas là pour enfoncer un projet, je suis juste là pour faire une remarque globale sur le nombre de personnes impliquées dans ce projet, et disons l'impact que ces projets vont avoir sur la [inaudible 5–25 :53].

**M. ZIDI.**– Ce que j'avais compris sur le projet africain, c'est qu'il y avait des répercussions sur – je ne sais plus ce qui était intervenu lors de la CE – entre autres pour ces étudiants qu'on pourrait récupérer dans nos cursus par la suite. Il y avait aussi ce versant-là, qui a permis de mettre en bonne position, parce que cela différencie effectivement l'autre. Oui, Anne-Lise.

**Mme HUMAIN-LAMOURE.**– Je confirme que Sophie BLANCHARD travaille bien sur les mobilités étudiantes et les transformations internationales, et que s'il n'y a pas de mission la concernant, pour autant si elle revient de Madagascar, c'est parce que sa mission à Madagascar a été financée sur un autre projet. C'est peut-être pour cela qu'elle n'apparaît pas dans ce projet. Quand on travaille sur un sujet pareil, c'est vrai que les missions coûtent cher et donc ce sont souvent des montages sur plusieurs guichets. C'est peut-être pour cela qu'elle n'apparaît pas en termes de missions, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas une implication dans le projet.

**M. THÉVENET.**– J'ai dit cela juste parce que quand on lit les actions qui sont menées, il y a un nom au début et puis après, on ne voit plus l'implication de l'autre personne. Je ne minimise pas. Je ne suis pas là pour enfoncer un projet. Je dis cela pour attirer l'attention sur le fait qu'on applique un critère, et qu'il faut faire attention que ce critère soit bien appliqué correctement partout.

**M. ??.**– C’est très scientifique. C’est plutôt les AO recherche – je parle de Martin, là –, je pense. On a une prestation scientifique.

**M. ZIDI.**– Maintenant, le problème du calendrier pour ce projet, c’est un peu juste parce que j’ai cru comprendre que c’est prochainement, là.

**M. THÉVENET.**– C’est très prochainement. C’est la semaine prochaine ou dans 15 jours.

**M. ZIDI.**– Il y a ce problème de calendrier, mais il y a le problème de « gare à la jurisprudence ». Après, on risque de voir débouler des projets : « Vous avez déjà financé cela. » C’est la première chose. Et deuxième chose, certes il va y avoir du reliquat d’un point de vue budgétaire – on va vous donner les chiffres –, mais, encore une fois, on n’est pas obligés de tout financer. Ce n’est pas parce qu’on a le budget qu’il faut tout utiliser, sachant que j’en discutais ce matin avec le Président, on a une proposition à vous faire, à savoir que ce reliquat – puisque, encore une fois, on est dans une démarche d’interdisciplinarité, de faire travailler les composantes ensemble, de faire travailler les laboratoires ensemble – soit utilisé pour les Graduate Programs, qui rentrent vraiment dans cette démarche liée au BQER. D’ailleurs, il y en a un certain nombre qui ont demandé de petits financements, qui se sont autocensurés, mais cela peut être aussi un coup de pouce pour accélérer ces Graduate Programs. S’ils n’utilisent pas tout, on verra bien, ce sera récupéré de toute façon par l’université. Je veux dire, c’est quand même de l’argent collectif.

À titre personnel, je vous le dis comme je le pense, sauf si les membres de la commission d’évaluation veulent intervenir, on a quand même fait, je dirais, la part des choses. C’est donc une proposition raisonnable. Maintenant, déborder en disant : « Non, les critères, finalement, ce n’est pas grave. Il est tout seul, mais bon, c’est un truc recherche, machin. », cela veut dire que ce n’est plus du BQER. Je veux bien tout, mais... Je suivrai de toute façon la majorité.

**M. MOSCOVICI.**– En écoutant ce que tu viens de dire, Mustafa, je comprends parfaitement tes arguments. Le problème pour le projet de Martin SCHWELL, c’est que s’il le dépose au niveau des manifestations scientifiques, il ne faudrait pas qu’on lui dise : « Oui, mais c’est quand même une école d’été, donc c’est de la formation. Allez voir plutôt la partie BQER, qui est peut-être plus en adéquation avec la partie enseignement et recherche ».

**M. ZIDI.**– Non. Des écoles d’été ont été financées. Le seul problème, c’est un problème de calendrier.

**M. THÉVENET.**– Oui, parce que là, il a besoin du soutien [inaudible 6-0 :08].

**M. ZIDI.**– Mais je parlais sur le principe des [inaudible 6– :11].

**M. THÉVENET.**– Oui, c’est la semaine prochaine.

**M. ZIDI.**– Mais cela ne remet pas en cause la qualité du projet, qu’on s’entende bien, mais après, si on commence à déborder, on va déborder pour tout le monde. Moi, je veux bien tout, mais il n’y a plus de règles. On a mis quand même du temps à essayer de tendre vers un appel à projets où...

**M. THÉVENET.**– Mon intervention, c’était juste par rapport...

**M. ZIDI.**– Oui, je comprends tout à fait.

**M. MOSCOVICI.**– Les gens ne savent pas, souvent, dans quelle case se positionner, parce que certains dossiers peuvent être à la frontière entre les DPQUER, BQER, BQER–I...

**M. GILBERT.**– En BQER, on a accepté déjà plusieurs fois qu’il y ait des activités de recherche qui aient lieu dans le cadre de séminaires d’été, notamment dans le cadre de conférences que l’Ama organise régulièrement. Cela a été validé plusieurs fois.

**M. THÉVENET.**– Dans les projets BQER, certains auraient pu être déposés en BQER–I.

**M. ZIDI.**– Non, ce qu’il faudrait faire dans l’avenir, je pense – je parle pour les futurs élus –, c’est vraiment une synthèse de tous ces appels à projets, en précisant bien les critères à chaque fois, pour qu’un collègue en ait une vue globale, en se disant : « Moi, je pointe là et pas là. » Parce que c’est vrai que tout est fait séparément. Ce ne sont pas les mêmes timings, etc., les gens oublient, et, après, on se retrouve dans des configurations comme celle-là, qui n’aident pas les collègues. Donc il y a peut-être à synthétiser. On va s’en occuper. On avait commencé à le faire, mais pour cette fois-ci, c’est sûr que c’est compliqué. Anne-Lise.

**Mme HUMAIN-LAMOURE.**– J’abonde tout à fait dans ton sens : synthétiser, de manière à pouvoir informer les collègues, mais aussi simplifier. On a de multiples appels à projets, tout le temps, partout, à différents échelons. Les formulaires sont presque les mêmes, mais pas tout à fait, ce qui fait que, pour chacun, il faut refaire un dossier, etc. C’est épuisant. Déjà, c’est un peu ce qui a été fait avec le BQER, qui remplace trois ou quatre appels d’offres différents précédents.

**M. ZIDI.**– Même chose avec le BQR, parce qu’avant, il y en avait quatre.

**Mme HUMAIN-LAMOURE.**– C’est cela. BQR, pas BQER. Essayer peut-être de simplifier votre structure d’appel à projets, d’appel d’offres de telle sorte qu’il n’y ait pas, justement, cette multiplication. La synthèse que tu proposes est un préalable pour

cette réflexion et mener cette réflexion, parce que si on se rend compte que les critères sont les mêmes et que les objectifs sont à peu près les mêmes, pourquoi avoir deux appels différents, avec deux projets différents, deux circuits différents et ainsi de suite.

**M. ZIDI.**– Non, mais pour le BQER, les choses sont très claires. C'est lié à enseignement–recherche et décloisonnement au sens où on fait travailler les structures ensemble, laboratoires et composantes. Voilà. C'est sûr que quand on a des projets comme cela qui sont déposés, où il y a un labo et la composante qui héberge le laboratoire, déjà, à la base, on n'y est pas. Après, quand ce n'est que de la recherche et on ne voit pas l'implication des étudiants, si ce n'est de dire que ce sont des doctorants – et trois doctorants, d'après ce que j'ai vu. Je trouve qu'on s'éloigne encore plus.

**M. GILBERT.**– Une limite juridique à la simplification, c'est qu'on a aussi des conseils différents avec un périmètre juridique différent. Il est vrai que, par exemple, si c'est un BQR, au plan du Code de l'éducation, il n'y a que les élus CR qui sont habilités à se prononcer sur l'affectation. Après, il faut réfléchir aux modalités de simplification.

**M. ZIDI.**– Oui, et ce qui est dommage quand on...

**Mme HUMAIN–LAMOURE.**– Le Cac est aussi habilité à...

**M. GILBERT.**– Non. Pas sur le crédit de la CR.

**Mme HUMAIN–LAMOURE.**– Pas sur les crédits de la CR, on est bien d'accord. Ce sont les crédits qui comptent et pas tant la thématique....

**M. GILBERT.**– Oui, bien sûr.

**Mme HUMAIN–LAMOURE.**– ...que d'où viennent les crédits ?

**M. GILBERT.**– Oui. C'est bien cela, en fait.

**Mme HUMAIN–LAMOURE.**– Un appel d'offres, cela s'organise dans l'université. Ils peuvent être affectés aux crédits recherche ou à des crédits plus transversaux. Et justement, peut-être permettre un vase communicant dans les reliquats, par exemple, et un seul gros pot commun, ce qui permettrait peut-être de financer de plus gros projets que des petits bouts partout. Les petits bouts, c'est important, c'est très important, mais permettre peut-être des projets de plus grande ampleur, à l'intérieur de l'université, d'amorçage, par exemple.

**M. ZIDI.**– Ce qu'on peut retenir dans cette discussion, c'est que, globalement, ce n'est quand même pas très sélectif – quand on voit ce qui est demandé en termes de fiches

d'information, etc. –, mais c'est le fait que les collègues se trompent de case. Je reviens à l'appel à candidatures pour les profs invités, on a eu un reliquat aussi important de ce côté-là. Tout n'a pas été utilisé cette année. De toute façon, on a eu ces projets-là. C'est la proposition qu'on vous fait. Est-ce qu'il y a des interventions ?

**Mme HUMAIN-LAMOURE.**– Oui, très technique.

**M. ZIDI.**– Oui ?

**Mme HUMAIN-LAMOURE.**– Je vous prie de m'excuser auprès de la commission d'évaluation. La quatrième ligne des BQER. Il est marqué comme composante gestionnaire LLSH, alors qu'elle n'apparaît pas dans les composantes coporteuses.

**M. ZIDI.**– Pour quel projet ?

**Mme HUMAIN-LAMOURE.**– Pour « Favoriser la motivation de l'apprentissage des élèves vers l'autonomie dans le cadre de l'enseignement des programmes en langue ». En fait, LLSH n'apparaît que comme gestionnaire. Elle n'apparaît nulle part avant, donc cela fait un peu bizarre. Or, s'il y a une application enseignement, peut-être serait-il bien de la laisser porter. Si c'est que recherche, via Imager, cela peut être logique, mais dans ce cas-là ce n'est que recherche, ce n'est pas le [inaudible 6-6 :30].

**M. ZIDI.**– C'est le projet combien ? Excusez-moi.

**Mme HUMAIN-LAMOURE.**– Le 4 : « Favoriser la motivation et l'apprentissage des élèves vers l'autonomie ». Pour le coup, je n'ai jamais eu vent de cela.

**M. ZIDI.**– Donc ce sera plutôt [inaudible 6-6 :52]. C'est ce que tu veux dire ?

**Mme HUMAIN-LAMOURE.**– Avec la partie enseignement, oui.

**M. ZIDI.**– Cela ne pose pas problème. On peut changer, parce qu'en fait, ils sont rattachés à l'Inspé, mais ils font leurs recherches dans un laboratoire de LLSH. On va changer cela pour la gestion.

Est-ce qu'il y a d'autres observations ou interventions ? Non ? Écoutez, je vous propose de passer au vote sur ces propositions, sachant encore une fois que le reliquat, qui est assez important, on se propose de le discuter avec les porteurs de projets de Graduate Programs. Je pense que des besoins existent, même pour ceux, d'ailleurs, qui vont démarrer en 2003, afin qu'ils puissent commencer des actions dès maintenant.

**M. Simon.**– On a des changements de procuration.

**M. ZIDI.**– Dites.

**M. Simon.**– Mme CHAUVEL a donné procuration à Mme PELZ, M. FERRE a donné procuration à Mme PELZ, Mme LALEAU a donné procuration à M. MATHIEU, M. LAHALLE a donné procuration à Mme d'ANGLEMONT de TASSIGNY.

**M. ZIDI.**– Merci pour ces modifications de procuration. Je vous propose de passer au vote sur ces deux tableaux. On ne peut peut-être pas tout projeter en même temps. En tout cas, il y a les deux tableaux avec les montants. Qui s'oppose ? Procurations contre ? Abstentions ? Procurations abstention ? Adoptés à l'unanimité.

**Le CAC approuve les budgets alloués au BQ-ER vague 2.**

### QUESTIONS DIVERSES

**M. ZIDI.**– On en arrive à la fin de ce Cac plénier : 16 heures 13, cela va. Je pense que le Cac restreint du 30 sera un peu plus volumineux, déjà en contenu et en temps. Est-ce qu'il y a des questions diverses ? Lucas.

**M. LEVREL.**– C'est une remarque pour poursuivre la discussion.

**M. ZIDI.**– Peux-tu parler plus fort, s'il te plaît ?

Je dis que c'est une remarque qui s'inscrit un peu dans la discussion qu'on vient d'avoir sur les reliquats. Je regardais, là, le reliquat : c'est de l'ordre de 20 000 ou 30 000 euros. C'est l'ordre de grandeur. Sur les BQER, je crois que le reliquat était d'un peu plus de 60 000 euros. Est-ce qu'on ne devrait pas se dire, à force de voir des reliquats, qu'il faudrait plutôt augmenter les budgets récurrents des labos, baisser un peu le volume de ces appels d'offres, puisque, un peu comme le dit Anne-Lise, les collègues [inaudible 6-9 :37] des appels d'offres, faire des dossiers, etc., et, entre autres, des demandes servent à financer des missions. Les gens semblent manquer de budget de fonctionnement et ils sont obligés de répondre à des appels d'offres qui sont décevants. À notre échelle, à l'échelle des conseils, on voit que des reliquats existent, et ce reliquat, on aurait peut-être pu, dans le budget global, s'en servir pour augmenter les dotations [inaudible 6-10 :03].

**M. ZIDI.**– Il faut avoir un élément important en tête quand on parle de reliquats, il existe aussi des reliquats sur le budget récurrent. Je peux te dire qu'au niveau d'un certain nombre de laboratoires, les gens n'ont pas tout dépensé parce que la situation qu'on a vécue, comme chacun sait, a été compliquée pour se déplacer. La crise sanitaire y a fait. On a vu que l'un des projets, tout à l'heure, a justement été annulé, il a fallu le reporter, et d'autres ont été complètement annulés. Je ne sais pas si c'est la bonne photographie aujourd'hui pour, effectivement, faire éventuellement cette

bascule, qui se comprend, mais il faut peut-être attendre que les choses reprennent un petit peu. Sachant, encore une fois, que sur le budget de fonctionnement des laboratoires, on est aussi dans des configurations où l'on rend de l'argent au mois de décembre. Cela part dans le fonds de roulement. On a eu cela aussi.

**M. GILBERT.**– Mais l'idée est intéressante.

**M. ZIDI.**– Mais l'idée est intéressante de toute façon.

**M. GILBERT.**– Après, il y a un autre dossier qui va se surajouter, qui est celui du préciput, sur lequel il y a, à partir du préciput, vocation à ce qu'une partie soit reversée aux laboratoires. Cela fait plusieurs mois, plus de six mois, qu'il doit y avoir une instruction de ce dossier au sein des services. L'instruction a été retardée en raison de la certification des comptes. La DSF n'était pas disponible. Ensuite, elle a été retardée du fait du contrôle de la Cour des comptes, mais, sur ce dossier aussi, qui n'a pas encore été étudié, il doit y avoir des sommes qui seront reversées aux laboratoires. Je pense qu'il faut qu'on ait une vue un peu plus globale, mais je trouve le message tout à fait pertinent.

**M. ZIDI.**– D'autres questions diverses ? Claude.

**M. MATHIEU.**– C'est un peu différent, mais il me semble que cela peut rentrer dans le cadre du Cac. Je voudrais vous parler de Qualiopi, si cela ne vous dérange pas. Pour les collègues qui ne seraient pas au courant, c'est un organisme de certification de la qualité de la formation, de l'apprentissage, de la formation continue et la VAE. L'Upec est inscrite là-dessus. J'ai eu un peu de mal parce que je suis enseignant [inaudible 6-12 :27], pour le département d'éco et pour la [inaudible]. J'ai eu un peu de mal à comprendre quel était l'objectif initial. En fait, si j'ai bien compris, c'est que, comme il y a eu un peu une ouverture à la concurrence pour l'offre de formation, apprentissage, continue et VAE, on va se trouver en concurrence avec des organismes de formation privés, donc il faut un label de [inaudible].

Le problème, c'est que j'ai le sentiment assez net, pour avoir vu plusieurs réunions, qu'on en est un peu aux balbutiements, sauf que les conditions d'obtention du label sont assez strictes, et j'attire votre attention, vous, équipe dirigeante, sur le fait que ce serait peut-être pas mal de mettre un peu plus de moyens. En tous les cas, pour ce qui nous concerne nous, on a le sentiment assez net qu'une partie de la charge de travail est conséquente : 32 critères sont instruits dans 7 je ne sais plus quoi, mais cela fait quand même 32 critères à l'université. On ne pourra pas tout assurer. Les collègues sont déjà surbookés. Et puis, au même titre d'ailleurs qu'on a bien mis en place des applications pour la formation en apprentissage, là on est complètement

démunis. On fait tout de façon complètement artisanale, alors que c'est censé être un peu la vitrine de la qualité de l'enseignement chez nous.

Dernier point – je ne voudrais pas faire perdre trop de temps aux collègues –, je n'arrive pas à avoir – je vais sortir des voitures, donc cela ne me dérange pas plus que cela de ne pas mettre un diesel [inaudible 6-14 :17], mais, au niveau de la collectivité, c'est peut-être plus gênant – une définition claire, précise, nette et définitive de ce que c'est chez nous et de ce qu'on entend par formation continue. Par exemple, les reprises d'études, certains me disent que c'est dans la formation continue, les autres me disent que non. Il me semble que le jour où on va être expertisés pour avoir ce label, si on n'a pas une idée très claire de cette définition, on risque de se faire remarquer et on l'aura bien cherché. Voilà. C'est tout ce que j'avais à dire.

**M. ZIDI.**– Catherine.

**Mme Catherine.**– Alors, Qualiopi, c'est lié aussi au CFA. Tous les CFA, maintenant, sont certifiés Qualiopi, et, pour le coup, cela embarque toutes les formations qui sont liées à ce CFA. On est tout à fait conscients du fait que cela nécessite un surcroît de travail. J'allais dire un surcroît au moins au début, mais ce n'est pas vrai, puisque, finalement, chaque fois que l'on est certifié...

**M. ZIDI.**– Oui, c'est récurrent.

**Mme Catherine.**– ...c'est récurrent. Les outils vont venir petit à petit. On a un problème au niveau du pôle statistiques, qui serait capable de nous sortir tout un tas d'indicateurs, mais on n'a plus personne [inaudible 6-15 :34] de ce poste statistiques. Donc on a toutes les peines du monde à récupérer ces indicateurs. C'est quelque chose sur lequel on travaille. Nous cherchons à recruter.

**M. MATHIEU.**– D'accord. En tous les cas, je profitais de mon mandat pour attirer votre attention sur la base, où il y a de grosses inquiétudes. En gros, à la Divpro, il y a une personne là-dessus. C'est complètement sous-dimensionné vu l'enjeu du truc, si tant est que j'ai bien compris l'enjeu.

**Mme Catherine.**– Vous avez bien compris l'enjeu. C'est un enjeu majeur. Sur les 35 critères, il n'y en avait pas 35 au tout début, il y en avait un petit peu moins. Là c'est vrai que la deuxième vague...

**M. MATHIEU.**– Donc tout n'est pas à la charge de... ?

**Mme Catherine.**– Non.

**M. MATHIEU.**– Mais vous voyez, puisqu'on discute de cela, sur l'évaluation de la qualité des formations, le taux d'insertion, tout cela, ce n'est pas... Je trouverais plein

[inaudible 6-16 :40] de bon sens que ce soit le responsable de la formation qui donne cette information-là. Je serais expert évaluateur, je dirai : « Mais il est juge et partie. Cela ne va pas. »

**Mme Catherine.**– Normalement, une enquête est faite à 18 mois et à 36 mois, qui est portée justement par le Scof, par la Dev.

**M. MATHIEU.**– Oui, mais...

**Mme Catherine.**– Et ces indicateurs-là, normalement, on peut les récupérer.

**M. MATHIEU.**– Ce n'est pas ce qu'on nous a dit. J'ai assisté à plusieurs réunions, j'essaie d'être [inaudible 6-17 :13]. Je trouve que, là, il y a un point de vigilance qui me semble être... Voilà.

**M. ZIDI.**– D'autres questions diverses ? Non ? Écoutez, je souhaiterais vous remercier. Comme vous le savez, c'est le dernier Cac plénier. Pour certains, on ne se reverra plus, en tout cas dans le cadre d'une instance. En tout cas, merci pour ce travail durant ces quatre années, en particulier pour ceux qui ont travaillé dans le cadre de la commission d'évaluation, puisque le gros du travail se fait à ce niveau-là. Pour les autres, on sera amenés à se revoir autrement, et de toute façon, pour les enseignants-chercheurs, le 30 mai, puisqu'un Cac restreint est prévu pour des dossiers lourds : repyramidage, Ripéc 3, qui fait rêver, ou cauchemarder, je ne sais pas comment on peut dire cela -, les postes d'Ater, la campagne d'emplois synchro 2002, CRCT, vacataires. Donc, menu intéressant. En tout cas, merci encore à tous. À bientôt.

*La séance est levée à 16 heures 25.*

**INDEX**

***Nous n'avons pas pu vérifier l'exactitude des termes suivants :***

Ama	43	Lafcus	39
Dev	49	Remede	16
Dirpro	48	Scof	49
DPQUER	43		